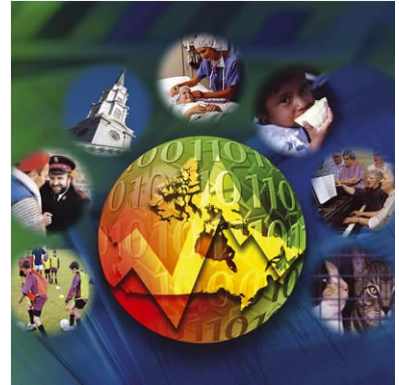


N° 13-015-XIF au catalogue



Compte satellite des institutions sans but lucratif et du bénévolat

1997 à 2004



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

Signes conventionnels

Les signes conventionnels suivants sont employés uniformément dans les publications de Statistique Canada:

- . indisponible pour toute période de référence
- .. indisponible pour une période de référence précise
- ... n'ayant pas lieu de figurer
- 0 zéro absolu ou valeur arrondie à zéro
- 0^s valeur arrondie à 0 (zéro) là où il y a une distinction importante entre le zéro absolu et la valeur arrondie
- p provisoire
- r révisé
- x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*
- E à utiliser avec prudence
- F trop peu fiable pour être publié

Auteurs
Malika Hamdad, Sophie Joyal

Coordonnateurs de la publication
Anne-Marie Bridger, Samdai Ramnanan,
Gerard Meagher

Compte satellite des institutions sans but lucratif et du bénévolat (Catalogue no. 13-015-XIF, ISSN 1710-9884; also available in English, catalogue no. 13-015-XIE) est gratuite et publiée annuellement.

Pour d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements sur le *Compte satellite des institutions sans but lucratif et du bénévolat*, veuillez communiquer avec l'agent d'information à la Division des comptes des revenus et dépenses au 613-951-3640.

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.ca. Vous pouvez également communiquer avec nous par courriel à infostat@statcan.ca ou par téléphone entre 8h30 et 16h30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

Numéros sans frais (Canada et États-Unis) :

Service de renseignements	1-800-263-1136
Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants	1-800-363-7629
Télécopieur	1-877-287-4369
Renseignements concernant le Programme des services de dépôt	1-800-635-7943
Télécopieur pour le Programme des services de dépôt	1-800-565-7757

Centre de renseignements de Statistique Canada :	1-613-951-8116
Télécopieur	1-613-951-0581

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population, les entreprises, les administrations canadiennes et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques précises et actuelles.

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle qui sont observées par les employés lorsqu'ils offrent des services à la clientèle. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.ca sous À propos de nous > Offrir des services aux Canadiens.

Compte satellite des institutions sans but lucratif et du bénévolat

I. Remerciements	4
II. Lettre des coprésidentes	5
III. Introduction	6
IV. Portée du compte satellite canadien	8
V. Présentation des résultats	9
Le secteur sans but lucratif du Canada du point de vue macroéconomique	9
Activité économique du secteur sans but lucratif, de 1997 à 2004	11
Revenus et dépenses du secteur sans but lucratif, de 1997 à 2004	17
Le travail bénévole et les mesures élargies, 1997 et 2000	29
VI. Résumé et conclusion	36
VII. Tableaux de données	38
VIII. Cadre conceptuel	46
IX. Méthodologie d'estimation	48
Annexe A - Rapprochement du compte satellite et de l'Enquête nationale auprès des organismes à but non lucratif et bénévoles	51
Annexe B - La classification internationale des organismes sans but lucratif	52
Annexe C - Glossaire des principaux termes	57
Bibliographie	59
Division des comptes des revenus et dépenses, série technique	61

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Ministre de l'Industrie, 2007

Tous droits réservés. Le contenu de la présente publication électronique peut être reproduit en tout ou en partie, et par quelque moyen que ce soit, sans autre permission de Statistique Canada, sous réserve que la reproduction soit effectuée uniquement à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé destiné aux journaux et/ou à des fins non commerciales. Statistique Canada doit être cité comme suit : Source (ou « Adapté de », s'il y a lieu) : Statistique Canada, année de publication, nom du produit, numéro au catalogue, volume et numéro, période de référence et page(s). Autrement, il est interdit de reproduire le contenu de la présente publication, ou de l'emmagasiner dans un système d'extraction, ou de le transmettre sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, reproduction électronique, mécanique, photographique, pour quelque fin que ce soit, sans l'autorisation écrite préalable des Services d'octroi de licences, Division des services à la clientèle, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, Canada K1A 0T6.



I. Remerciements

L'équipe de projet de Statistique Canada responsable de la préparation de ce rapport se compose de Sophie Joyal, Malika Hamdad, Matthew Hoffarth, Karen Ashman et Mingyu Yu.

L'équipe de projet tient à remercier les membres du Comité consultatif pour le Compte satellite des institutions sans but lucratif et du bénévolat de leurs précieux conseils et de leur inestimable appui tout au long de ces travaux, ainsi que de leur apport de commentaires à ce quatrième rapport.

Le Comité consultatif se compose des personnes suivantes : Jacquelyn Thayer Scott, Cape Breton University (coprésidente), Karen Wilson, Statistique Canada (coprésidente); Loleen Berdahl, Canada West Foundation; Michael Hall, Imagine Canada; Blaine Langdon, Agence du revenu du Canada; Mike McCracken, Informetrica Ltd.; Don McRae, Patrimoine canadien; Sheila Regehr, Conseil national du bien-être social; Lester Salamon et Helen Tice, Center for Civil Society Studies, Johns Hopkins University; Ron Saunders, Réseaux canadiens de recherche en politiques publiques; Katherine Scott, Conseil canadien de développement social; Andrew Sharpe, Centre d'étude des niveaux de vie; Susan Tolton, Ressources humaines et Développement social Canada; Cynthia Haggar-Guénette, Dave Leblanc, Graham Lyttle et Paul Reed, Statistique Canada.

Nous sommes aussi redevables à nos collègues du Système de comptabilité nationale du Canada de leur précieuse collaboration à ces travaux, et notamment à Cynthia Haggar-Guénette, Chris van Millingen, Denise Laronde-Jones, Charles Morissette, Patrick O'Hagan, Roger Jullion et Karen Wilson.



II. Lettre des coprésidentes

Nous avons le plaisir de présenter la quatrième édition du rapport intitulé *Compte satellite des institutions sans but lucratif et du bénévolat*, qui porte maintenant sur une période de huit ans, soit de 1997 à 2004.

Baromètre de la vigueur économique du secteur sans but lucratif, le compte satellite, selon de nombreuses informations recueillies sur le terrain, est devenu une ressource essentielle pour les organismes sans but lucratif, les décideurs de tous les ordres de gouvernement, les universitaires et les experts du monde entier. Et ce n'est que le début. Le compte satellite verra croître son potentiel analytique d'année en année à mesure que s'allonge la série chronologique.

Mettant en œuvre les nouvelles lignes directrices internationales publiées par les Nations Unies dans le *Handbook on Non-Profit Institutions in the System of National Accounts*, Statistique Canada a été l'un des premiers organismes statistiques à élaborer un compte satellite du secteur sans but lucratif. Nous constatons avec plaisir qu'un certain nombre de pays nous ont emboîté le pas.

Nous tenons à remercier, encore une fois cette année, les membres du Comité consultatif de leurs conseils et de leur soutien précieux, et plus particulièrement de leur contribution à cette quatrième édition.

Le compte satellite fait en sorte que l'information sûre concernant la taille, la portée et la nature du secteur sans but lucratif est un élément permanent de la statistique économique au Canada. Nous sommes très enthousiastes quant au rôle que cette information jouera dans le renforcement des capacités d'un secteur qui est d'importance capitale pour le bien-être des Canadiens.

Les coprésidentes du Comité consultatif pour le Compte satellite des institutions sans but lucratif et du bénévolat,

Jacquelyn Thayer Scott, O.C., LL.D. (avec distinction), Dipl.
(avec distinction)
Ancienne présidente et professeure, School of Business
Cape Breton University

Karen Wilson
Statisticienne en chef adjointe
Secteur des études analytiques et des
comptes nationaux
Statistique Canada



III. Introduction

Le secteur sans but lucratif a suscité un intérêt croissant ces dernières années, tant au Canada qu'à l'étranger. Souvent appelé indifféremment « société civile », « secteur du bénévolat », « tiers secteur » ou « secteur indépendant », ce groupe d'organismes joue dans la société un rôle fondamental, perçu comme étant distinct à bien des égards de celui des administrations publiques et des entreprises, et essentiel à la participation communautaire et à la création de capital social. Même si son importance était reconnue, le secteur sans but lucratif était invisible, jusqu'à récemment, dans les statistiques économiques officielles de la plupart des pays.

Statistique Canada est l'un des premiers organismes statistiques du monde à avoir défini un nouveau secteur pour les organismes sans but lucratif grâce à la création du Compte satellite des institutions sans but lucratif et du bénévolat. Ce dernier établit le secteur sans but lucratif en tant que pilier important de la société canadienne, au même titre que les secteurs privé et public.

Les concepts et méthodes¹ appliqués dans le compte satellite s'inspirent fortement des normes nationales décrites dans le *Handbook on Non-Profit Institutions in the System of National Accounts*. Publié par les Nations Unies en 2003, le *Handbook* sert maintenant de guide aux organismes statistiques du monde entier et le Canada est l'un des premiers pays à l'avoir adopté.

Le *Handbook* recommande d'établir des statistiques économiques pour un vaste secteur sans but lucratif dont les limites sont définies d'après des critères structurels et opérationnels. Pour ce faire, il faut recenser les activités sans but lucratif dans tous les secteurs de l'économie où les organismes sans but lucratif sont présents aujourd'hui. Pour diverses raisons, il est considéré comme primordial d'avoir une vue d'ensemble claire et quantifiable des entités qui forment ce secteur sans but lucratif au sens large. Partout dans le monde, on a constaté que ces organismes représentent une force économique importante et croissante. En outre, ils possèdent une gamme de caractéristiques distinctives qui justifient qu'on leur réserve un traitement analytique particulier et, enfin, les responsables de la politique publique leur accordent de plus en plus d'attention. Comme des statistiques complètes distinctes n'ont jamais été produites pour les institutions sans but lucratif, il est également nécessaire d'améliorer le champ d'observation et l'exactitude de la spécification de ces unités dans les systèmes statistiques nationaux².

La première publication des données du compte satellite en 2004 a été une étape marquante de l'acquisition de connaissances sur le secteur sans but lucratif du Canada. Fournissant des estimations de la contribution économique de ce secteur, le rapport a révélé la taille, la portée et la nature d'un secteur clé qui mène une foule d'activités dans les collectivités locales et auquel participent des millions de Canadiens qui deviennent membres de ces organismes et donnent de leur temps et de leur argent pour appuyer leurs activités. Cette réalisation novatrice a été le point culminant d'un projet à grande échelle de recherche et d'intégration de données en vue de produire des statistiques complètes sur le secteur dans le Système de comptabilité nationale du Canada (SCNC).

L'élaboration du compte satellite a été financée par l'Initiative du secteur bénévole afin de garantir que l'information sur la taille, la portée et la nature du secteur est désormais un élément permanent de la statistique économique officielle au Canada. Le compte satellite comprend un ensemble de comptes économiques types englobant la production, les revenus et les dépenses du secteur sans but lucratif, qui rappellent les comptes déjà établis pour les autres secteurs de l'économie canadienne. Comme les organismes sans but lucratif dépendent en grande

1. Pour une description plus détaillée des concepts, des sources de données et des méthodes d'estimation utilisés pour produire le *Compte satellite canadien des institutions sans but lucratif et du bénévolat*, consulter les sections VIII et IV du présent rapport.

2. Voir le *Handbook on Non-Profit Institutions in the System of National Accounts*, Nations Unies (2003).



partie de bénévoles pour entreprendre leurs activités, les mesures types de l'activité économique sont élargies de manière à y inclure la valeur au coût de remplacement du travail bénévole. Le compte satellite bénéficie d'un financement permanent à titre de programme annuel de Statistique Canada.

Il importe de souligner que i) la contribution économique du secteur sans but lucratif n'est que l'un des aspects de son incidence beaucoup plus importante sur la société et ii) que des initiatives statistiques complémentaires ont été financées en vue d'examiner d'autres volets de la question. La première de ces initiatives a été la répétition triennale de l'*Enquête canadienne sur le don, le bénévolat et la participation* (ECDBP), enquête-ménage portant sur les comportements relatifs à la bienfaisance, au bénévolat et à la participation. Elle a été suivie de l'*Enquête nationale auprès des organismes à but non lucratif et bénévoles* (ENONB), la première enquête jamais réalisée auprès de ces organismes, conçue pour recueillir des renseignements sur les domaines d'activité, les populations clientes, la mesure dans laquelle ils procurent des avantages publics, ainsi que les ressources financières et humaines mobilisées.

Dans cette quatrième édition du *Compte satellite des institutions sans but lucratif et du bénévolat*, une année de référence supplémentaire, à savoir 2004, est ajoutée aux comptes types, et les estimations existantes sont révisées en remontant jusqu'en 1997. Le volet non marchand, qui vise à attribuer une valeur économique au bénévolat, est présenté pour 1997 et 2000.

La suite du rapport est organisée comme il suit : la section IV traite de la portée du compte satellite canadien dans le contexte de la définition internationale. Les résultats analytiques sont présentés à la section V, qui est subdivisée en quatre sous-sections : la première donne un aperçu du secteur sur le plan macroéconomique, la deuxième décrit son activité économique mesurée par le produit intérieur brut (PIB); la troisième donne un aperçu des sources et des utilisations des revenus et la quatrième est axée sur l'activité bénévole et les mesures élargies. La section VI contient un résumé et les conclusions. Les tableaux de données suivent à la section VII, et les sections VIII et IX décrivent le cadre conceptuel et les méthodes d'estimation. L'annexe comprend une description des opérations de rapprochement du compte satellite et de l'*Enquête auprès des organismes à but non lucratif et bénévoles*, des détails sur la Classification internationale des organismes sans but lucratif, ainsi qu'un glossaire des principaux termes utilisés dans le document. La publication se termine par une bibliographie et une liste de documents de la série intitulée *Comptes des revenus et dépenses, série technique*.

Le présent rapport contient l'analyse pour la période allant de 1997 à 2004, en mettant l'accent sur 2004. Les comptes économiques types et la valeur du travail bénévole sont combinés pour créer des mesures « élargies » qui sont présentées pour les deux années communes, c'est-à-dire 1997 et 2000. Des estimations distinctes (pour les comptes économiques types et le volet non marchand) sont disponibles pour i) le secteur sans but lucratif global, qui comprend les hôpitaux, les universités et les collèges et ii) le secteur sans but lucratif de base, dont ces groupes sont exclus. Dans la mesure du possible, l'analyse est présentée pour le secteur sans but lucratif dans son ensemble ainsi que pour le secteur de base. Le produit intérieur brut, le revenu total et le volet non marchand sont ventilés selon le domaine d'activité principal, conformément à la Classification internationale des organisations sans but lucratif. Toutes les estimations sont présentées en valeur nominale.



IV. Portée du compte satellite canadien

Aux fins du compte satellite canadien, un certain nombre d'organismes classés au secteur des administrations publiques dans les comptes nationaux types sont considérés comme des institutions sans but lucratif. Il s'agit des hôpitaux, des établissements de soins pour bénéficiaires internes, des universités et des collèges. Toutes les autres entités classées au secteur des administrations publiques dans le SCNC ont été exclues, qu'elles soient enregistrées en tant qu'organismes de bienfaisance ou désignées comme organisations juridiquement sans but lucratif ou non³. Elles sont exclues parce qu'elles ne sont pas considérées comme ayant une autonomie suffisante pour satisfaire aux critères d'entité « institutionnellement distincte du gouvernement » et « autogérée » de la définition internationale. Un exemple important est celui des écoles primaires et secondaires et des conseils scolaires publics, qui sont fréquemment enregistrés en tant qu'organismes de bienfaisance, mais qui sont exclus du compte satellite parce qu'ils ne répondent pas à ces deux critères. Ces organismes sont considérés comme étant sous le contrôle effectif du gouvernement à de nombreux égards, notamment en ce qui concerne le budget, les programmes d'études et la gestion du personnel.

L'inclusion des hôpitaux dans le secteur sans but lucratif du Canada justifie un exposé plus approfondi. Il est ressorti clairement de la consultation des intervenants avant l'élaboration des estimations du compte satellite que les hôpitaux doivent faire partie du secteur, parce qu'ils sont dans la course pour l'obtention de dons de bienfaisance et reçoivent effectivement de tels dons, et qu'ils mobilisent d'importantes ressources de bénévolat. Par conséquent, ils sont inclus dans le secteur, même si l'on peut les considérer comme n'ayant pas une autonomie suffisante pour répondre aux critères d'entité « institutionnellement distincte du gouvernement » et « autogérée » de la définition internationale. En général, les hôpitaux sont de grands organismes qui ont un poids financier important dans les estimations du compte satellite, à savoir plus du tiers du secteur sans but lucratif global en ce qui concerne les revenus et plus de 40 % en ce qui concerne le PIB. Comme les établissements de soins pour bénéficiaires internes, les universités et les collèges⁴, ils peuvent être isolés dans le compte satellite.

Des estimations distinctes (pour les comptes économiques types et le volet non marchand) sont disponibles pour i) le secteur sans but lucratif global, qui comprend les hôpitaux, les universités et les collèges et ii) le secteur sans but lucratif de base, dont sont exclus ces groupes. Dans la mesure du possible, l'analyse est présentée pour le secteur sans but lucratif global et pour le secteur de base.

3. Pour d'autres renseignements sur les entités classées dans le secteur public, voir le Guide du secteur public du Canada, Statistique Canada (à paraître).

4. La question de savoir si les universités et les collèges répondent à la définition internationale continue d'être débattue.



V. Présentation des résultats

Le secteur sans but lucratif du Canada du point de vue macroéconomique

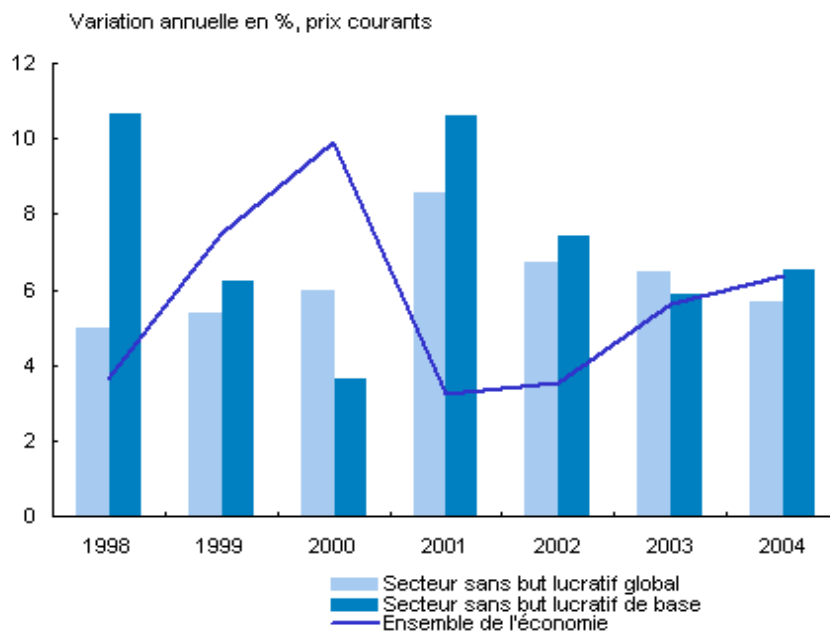
Les organismes sans but lucratif⁵ (OSBL) continuent de contribuer de façon importante au bien-être économique et social du Canada. En 2004, la valeur ajoutée, ou produit intérieur brut (PIB)⁶, du secteur sans but lucratif de base⁷ s'est établie à 29,6 milliards de dollars, représentant 2,5 % de l'économie canadienne dans son ensemble. Lorsqu'on inclut les hôpitaux, les universités et les collèges, cette part augmente pour atteindre 6,9 %.

La croissance de l'activité économique dans le secteur sans but lucratif de base est supérieure à celle de l'ensemble de l'économie pour la quatrième année consécutive

En 2004, le PIB du secteur sans but lucratif de base a crû⁸ de 6,5 %, progression marginalement plus rapide que celle de l'économie canadienne (+6,4 %). Au cours de la période allant de 1997 à 2004, l'activité économique dans le segment de base a affiché une croissance plus rapide que celle de l'économie dans son ensemble cinq années sur sept.

Figure 1

Croissance du produit intérieur brut



5. Les institutions sans but lucratif dans le Système de comptabilité nationale sont couramment appelées « organismes sans but lucratif » (OSBL) au Canada. Nous utilisons cette dernière expression tout au long du présent document.

6. Le PIB mesure l'activité productive générée par les organismes sans but lucratif quand ils accomplissent leur mission dans la société canadienne. Dans le cas de l'économie dans son ensemble, le PIB englobe tous les biens et services produits sur le territoire économique du Canada. En ce qui concerne le secteur sans but lucratif en particulier, il représente la contribution de ce secteur au PIB du Canada. Il est également appelé valeur ajoutée, production ou activité économique.

7. Dans tout le présent document, « secteur sans but lucratif de base » s'entend du secteur sans but lucratif global à l'exclusion des hôpitaux, des universités et des collèges. On trouvera une description de la portée du compte satellite canadien à la section IV. Nous utilisons indifféremment les désignations « secteur global » et « secteur élargi ».

8. Tous les taux de croissance dans le présent document sont calculés à partir des valeurs nominales (courantes); c'est-à-dire non corrigées pour tenir compte de l'inflation.

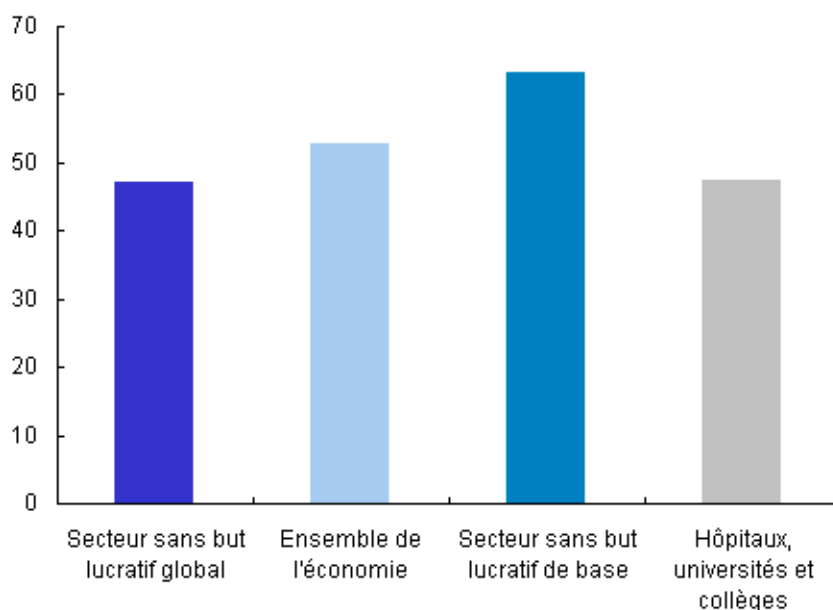


Le PIB du secteur sans but lucratif de base a crû au taux annuel moyen de 7,3 % au cours de la période de huit ans à l'étude, soit nettement plus rapidement que l'économie dans son ensemble et que l'agrégat des hôpitaux⁹, universités et collèges, qui ont chacun affiché un taux de croissance de 5,7 %. Par conséquent, l'activité économique du secteur sans but lucratif de base a crû de 63,3 % au cours de la période étudiée.

Figure 2

Croissance cumulative du produit intérieur brut, 1997 à 2004

Variation en %, prix courants



La contribution économique du secteur sans but lucratif est supérieure à celle de nombreuses industries importantes au Canada

Le PIB des OSBL peut être comparé à celui de certaines industries importantes à titre de référence¹⁰. Il convient de souligner que la contribution du bénévolat, qui est particulièrement appréciable pour le secteur sans but lucratif de base, est exclue de cette comparaison¹¹.

En 2004, la valeur ajoutée engendrée par le secteur sans but lucratif de base était presque le triple de celle de l'industrie de la fabrication de véhicules automobiles. Elle dépassait aussi de la moitié celle de l'industrie de l'agriculture, et était à peu près égale à celle de l'ensemble de l'industrie de l'hébergement et de la restauration.

9. Toute référence aux hôpitaux dans le présent document englobe les établissements de soins pour bénéficiaires internes.

10. Le secteur sans but lucratif est un groupe d'unités institutionnelles semblables constituant un secteur. Les industries (p. ex. fabrication, construction) sont définies d'après le domaine d'activité, tandis que les secteurs institutionnels (p. ex. ménages, entreprises, administrations publiques) sont définis d'après leur rôle ou leur raison d'être dans le système économique. Les unités institutionnelles dans le secteur sans but lucratif couvrent divers groupes d'industries. Même si, à vrai dire, les secteurs et les industries ne constituent pas des bases uniformes de classification, ces comparaisons sont utiles à titre de référence.

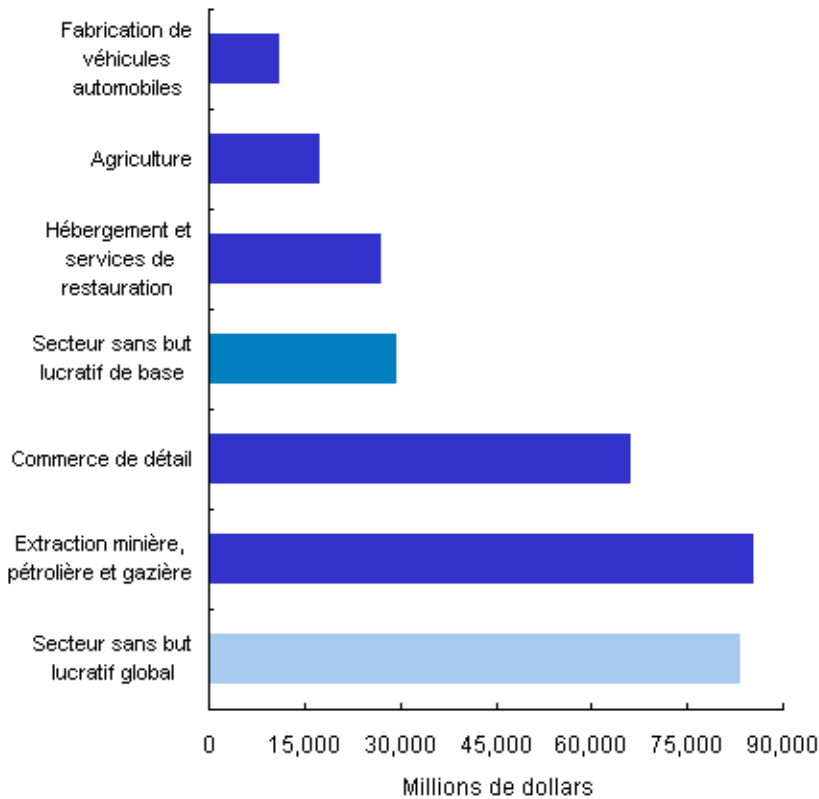
11. Des mesures élargies de la contribution économique du secteur, qui tiennent compte de la valeur imputée du bénévolat, ont été estimées pour 1997 et 2000, les années communes pour lesquelles les comptes économiques types et la valeur du bénévolat sont disponibles. Ces résultats sont présentés à la section intitulée « Le travail bénévole et les mesures élargies, de 1997 à 2000 ».



La taille du secteur sans but lucratif élargi, qui comprend les hôpitaux, les universités et les collèges, était plus de sept fois supérieure à celle de l'industrie de la fabrication de véhicules automobiles et plus du triple de celles de l'industrie de l'agriculture et de l'industrie de l'hébergement et de la restauration. En outre, sa valeur dépassait celle de l'industrie du commerce de détail dans son ensemble.

Figure 3

Produit intérieur brut du secteur sans but lucratif et de certaines industries, 2004



Activité économique du secteur sans but lucratif, de 1997 à 2004

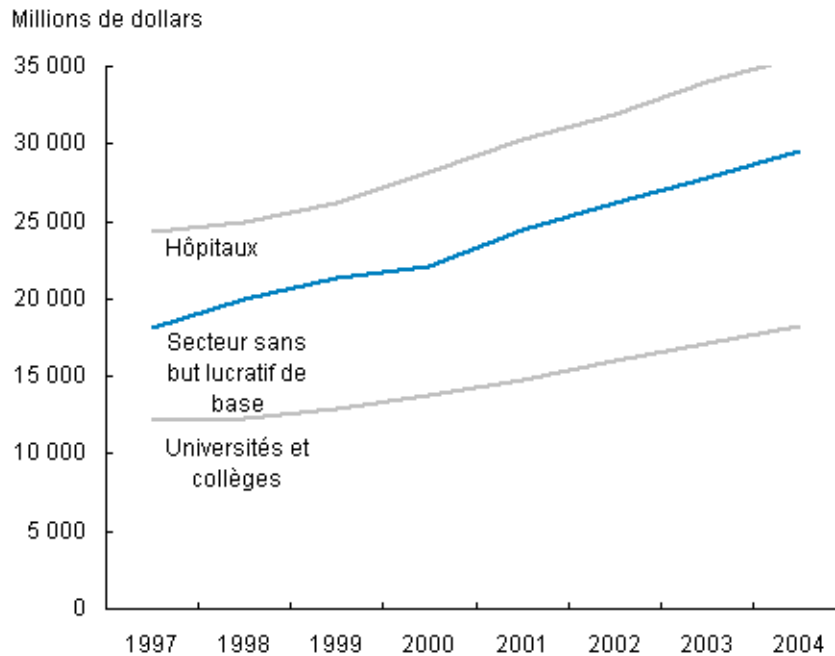
Les hôpitaux, les universités et les collèges continuent de dominer, tandis que la part du secteur sans but lucratif de base s'accroît

Totalisant 53,8 milliards de dollars en 2004, le PIB des hôpitaux, des universités et des collèges se taillait la part du lion de l'activité économique du secteur sans but lucratif élargi au cours de la période de huit ans étudiée. De ce total, les hôpitaux ont généré 35,6 milliards de dollars, soit presque le double de la contribution des universités et des collèges (18,2 milliards de dollars).

Au cours de la période de huit ans à l'étude, les hôpitaux, les universités et les collèges ont affiché une croissance annuelle moyenne de 5,7 %. Le secteur sans but lucratif de base a crû au taux annuel moyen de 7,3 %, de sorte que sa part du secteur global des OSBL a augmenté, passant de 33,2 % en 1997 à 35,5 % en 2004.



Figure 4

Produit intérieur brut des hôpitaux, universités et collèges et du secteur sans but lucratif de base**Le groupe des services sociaux et celui du développement et du logement ont contribué le plus au PIB dans le secteur sans but lucratif de base**

Le segment de base, qui représente environ le tiers du PIB du secteur élargi, se compose généralement d'organismes plus petits et hétérogènes qui jouent un rôle de plus en plus important dans la société canadienne. Les organismes des groupes des services sociaux, du développement et du logement, de la religion ainsi que de la culture et des loisirs regroupés représentaient près des deux tiers de l'activité économique du secteur sans but lucratif de base au cours de chacune des huit années.

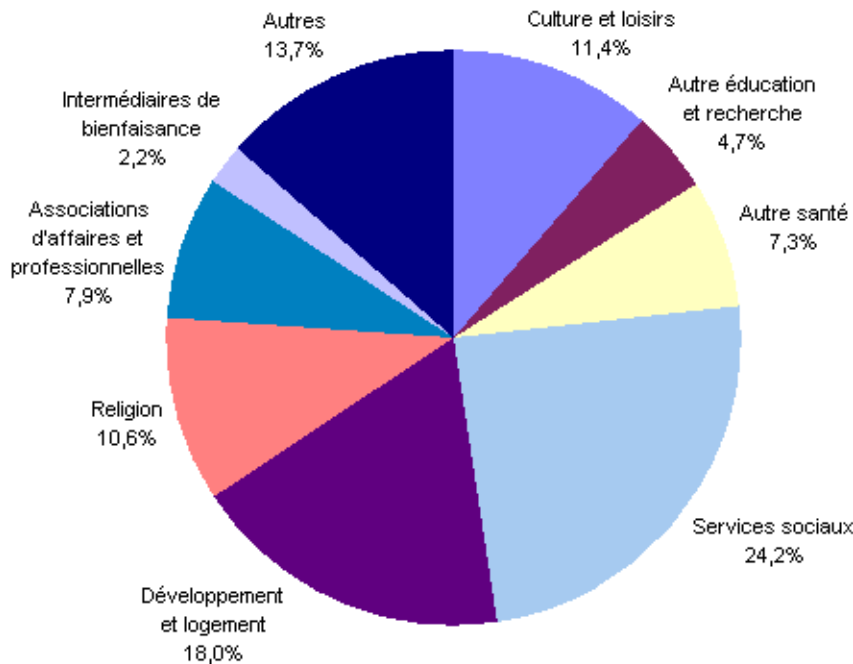
Le groupe des services sociaux a été en tête du peloton de 1997 à 2004, représentant 24,2 % du PIB du secteur sans but lucratif de base en 2004. Le groupe du développement et du logement s'est classé systématiquement au deuxième rang, suivi de celui des groupes de la culture et des loisirs, de la religion, des associations d'affaires et professionnelles, et des autres organismes de la santé¹². En 2004, ces six domaines d'activité regroupés représentaient 79,4 % du segment de base, en baisse par rapport à 83,2 % en 1997.

12. Dans ce document, « autres organismes de santé » s'entend des organismes de santé autres que les hôpitaux.



Figure 5

Répartition du produit intérieur brut selon le domaine d'activité : secteur sans but lucratif de base, 2004



Note : La catégorie « autres » comprend les organismes actifs dans les domaines de l'environnement, du droit, de la défense des intérêts et de la politique, de l'international, et dans les domaines non classés ailleurs.

La composition du segment de base demeure relativement stable, mais le groupe des services sociaux et celui du développement et du logement ont réalisé des gains

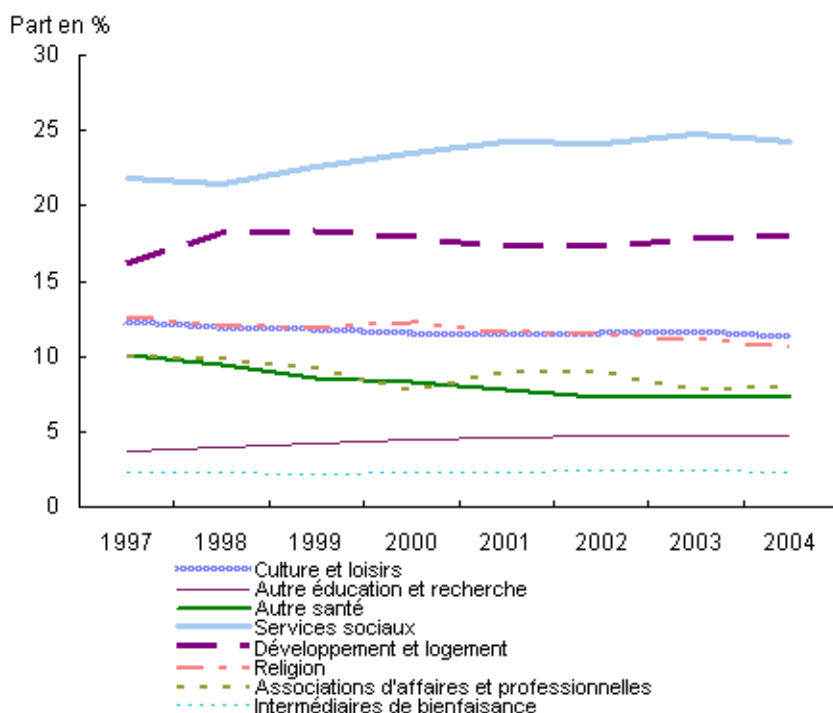
Dans l'ensemble, la composition du secteur sans but lucratif de base selon le domaine d'activité est demeurée stable de 1997 à 2004. Toutefois, une analyse détaillée des variations révèle que la part des services sociaux (+2,3 points de pourcentage), du développement et du logement (+1,9 point de pourcentage) et de la catégorie autre éducation et recherche¹³ (+0,9 point de pourcentage) a augmenté entre 1997 et 2004, dans une large mesure aux dépens des autres organismes de santé (-2,8 points de pourcentage), des associations d'affaires et professionnelles et de la religion (environ -2,0 points de pourcentage chaque).

13. Dans ce document, « autre éducation et recherche » s'entend des établissements d'enseignement autres que les universités et les collèges.



Figure 6

Répartition du produit intérieur brut selon le domaine d'activité : secteur sans but lucratif de base



Croissance variée du PIB selon le domaine d'activité

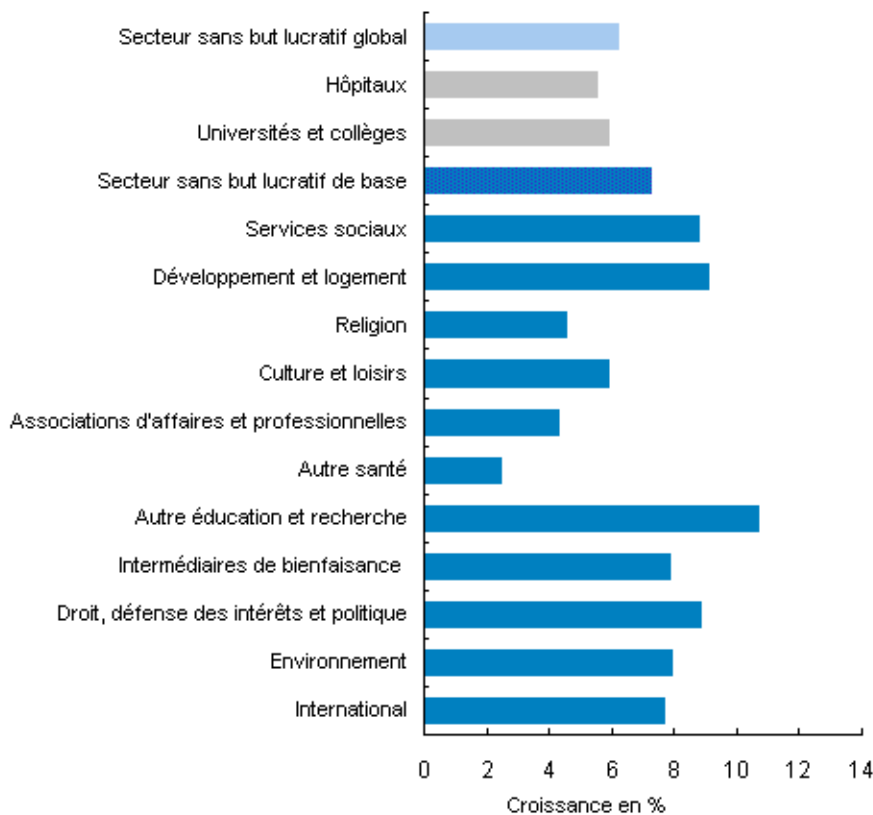
L'activité économique dans l'ensemble du secteur sans but lucratif a affiché une croissance annuelle moyenne de 6,2 % au cours de la période allant de 1997 à 2004, le taux de croissance variant fortement d'un domaine d'activité à l'autre. Au cours de la période de huit ans étudiée, la croissance annuelle moyenne s'est située dans une fourchette allant de 2,5 % seulement pour les autres organismes de santé à un bon 10,7 % pour la catégorie autre éducation et recherche.

Les groupes de l'autre éducation et recherche, du développement et du logement, du droit, de la défense des intérêts et de la politique ainsi que des services sociaux ont affiché la plus forte croissance au cours de la période étudiée. Leur croissance était presque le double de celle des associations d'affaires et professionnelles et de celle des organismes religieux, et près du quadruple de celle des autres organismes de santé. Étant donné son poids significatif, le groupe des services sociaux a été en tête de liste pour ce qui est de la valeur ajoutée, affichant à cet égard une augmentation cumulative de 3,6 milliards de dollars entre 1997 et 2004.



Figure 7

Croissance annuelle moyenne du produit intérieur brut selon le domaine d'activité : secteur sans but lucratif global, 1997 à 2004



Note : Les domaines d'activités sont classés en ordre décroissant selon leur part moyenne du PIB du secteur sans but lucratif global (allant de 9,5 % pour les services sociaux à 0,3 % pour les organismes internationaux).

La rémunération des salariés explique la croissance de l'activité économique du secteur sans but lucratif à forte intensité de main-d'œuvre¹⁴

La rémunération du travail représentait, en moyenne, 87,1 % du PIB du secteur global au cours de la période à l'étude. Le reste était attribuable aux provisions pour consommation de capital (6,9 %), à l'autre excédent d'exploitation (3,7 %), et aux impôts indirects moins les subventions sur les facteurs de production (2,3 %).

La rémunération des salariés dans le secteur sans but lucratif global a atteint 72,2 milliards de dollars en 2004, en hausse par rapport à 47,7 milliards de dollars en 1997. La rémunération des salariés dans le secteur sans but lucratif de base représentait 23,1 milliards de dollars en 2004.

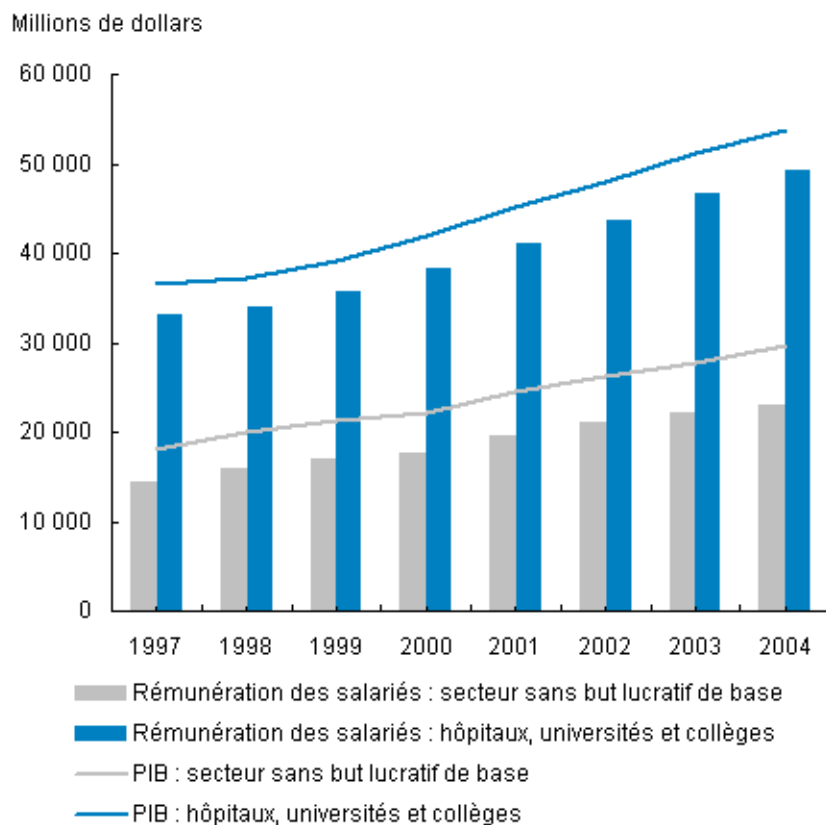
14. Le PIB du secteur sans but lucratif mesure les biens et les services produits par les organismes sans but lucratif après déduction des achats intermédiaires nécessaires à cette production. Aux prix de base, le PIB comprend implicitement la rémunération des salariés, les provisions pour consommation de capital (amortissement des bâtiments et des équipements), l'autre excédent d'exploitation et les impôts moins les subventions sur les facteurs de production. La rémunération des salariés comprend les traitements et salaires, les cotisations des employeurs aux régimes de pension, ainsi que les autres prestations versées.



La rémunération des salariés dans le segment de base a crû à un taux annuel moyen plus rapide (6,9 %) que dans les hôpitaux, les universités et les collèges regroupés (+5,8 %). Toutefois, la croissance annuelle de la rémunération des salariés dans le secteur sans but lucratif de base a ralenti, passant de 9,6 % en 1998 à 4,4 % en 2004. En même temps, la croissance de la rémunération des salariés dans les hôpitaux, les universités et les collèges a atteint 5,0 % en 2004, en hausse par rapport à 2,3 % en 1998.

Figure 8

Produit intérieur brut et rémunération des salariés



La rémunération des salariés dans les hôpitaux, les universités et les collèges est demeurée stable, représentant en moyenne 91,1 % de leur PIB au cours de la période à l'étude. Le reste, soit 8,9 %, était attribuable aux provisions pour consommation de capital (7,4 %) — reflétant l'importance du capital dans les domaines de la santé et de l'éducation — et aux impôts moins les subventions sur les facteurs de production (1,6 %) ¹⁵.

Dans le secteur sans but lucratif de base, la rémunération des salariés représentait une part relativement plus petite du PIB, soit un peu moins de 80 % en moyenne sur l'ensemble de la période. Cela s'explique par l'excédent d'exploitation dans le PIB pour un segment de ce groupe dont la majorité des coûts sont couverts par les recettes provenant des ventes ¹⁶. Bien que l'une des principales caractéristiques distinctives des organismes sans but lucratif soit que leur principale raison d'être n'est pas de générer des profits, ceux dont l'activité marchande est importante peuvent réaliser des bénéfices ou subir des pertes durant un exercice donné ¹⁷. L'excédent

15. Étant donné que ces organismes sont principalement des producteurs non marchands dont l'activité marchande est limitée, par convention, leur production est comptabilisée au prix coûtant dans le Système de comptabilité nationale.

16. Ces organismes sont considérés principalement comme des producteurs marchands et leur production est évaluée à la valeur marchande dans le Système de comptabilité nationale.



d'exploitation représentait une part annuelle moyenne du PIB de l'ordre de 10,6 % de 1997 à 2004. Les autres composantes du PIB du secteur sans but lucratif de base comprenaient l'amortissement des bâtiments et du matériel (6,0 %), et les impôts moins les subventions sur les facteurs de production (3,8 %).

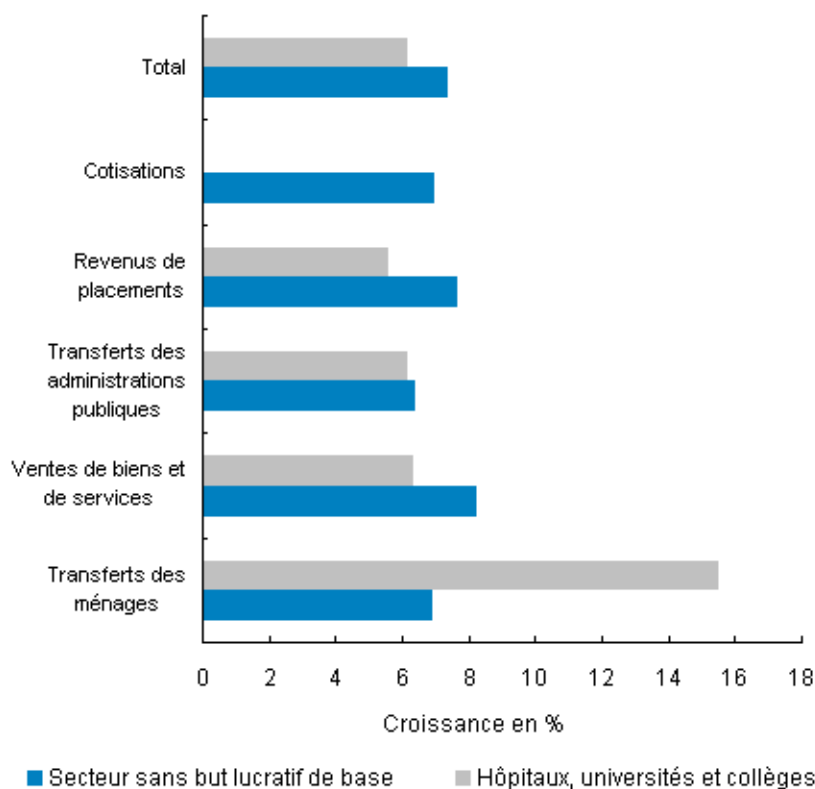
Revenus et dépenses du secteur sans but lucratif, de 1997 à 2004

Le secteur sans but lucratif de base stimule la croissance du revenu global

La croissance du revenu dans le secteur sans but lucratif de base s'est accélérée pour s'établir à 8,7 % en 2004, dépassant celle du secteur global (+8,0 %). Affichant une croissance annuelle moyenne de 7,4 % au cours de la période étudiée, les organismes sans but lucratif de base se sont situés en tête du peloton dans le secteur sans but lucratif global. La forte performance du segment de base tient dans une large mesure à la croissance moyenne supérieure de chacune des sources de revenus, sauf les transferts des ménages.

Figure 9

Croissance annuelle moyenne des revenus selon la source, 1997 à 2004



Les transferts gouvernementaux et la vente de biens et de services sont les principales sources de revenus des hôpitaux, des universités et des collèges

Les hôpitaux, les universités et les collèges comptent également pour beaucoup dans le revenu total du secteur sans but lucratif, recevant habituellement un peu plus de la moitié (55,5 % en moyenne) du revenu total, dont 95 % provenant de deux sources seulement, soit les transferts gouvernementaux et les ventes de biens et de services¹⁸. Les transferts gouvernementaux étaient la source principale de ces revenus, contribuant pour environ les trois quarts du total pour le groupe, suivis de loin par les ventes de biens et de services qui, habituellement,

17. Cet excédent doit être réinvesti dans la mission de l'organisme et non réparti entre les propriétaires ou les membres du conseil d'administration.



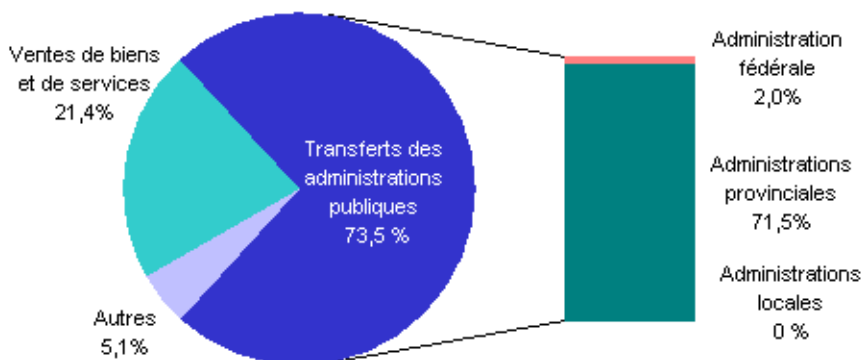
représentaient environ un cinquième des revenus. Les autres 5 % des sources de revenu comprennent les dons faits par les ménages, les transferts des entreprises et d'autres OSBL et les revenus de placements. En 2004, 73,5 % de tous les revenus de ce groupe provenaient de transferts gouvernementaux.

Les hôpitaux dépendent dans une large mesure du financement des administrations provinciales, recevant en moyenne jusqu'à 83,8 % de leurs revenus de cette source¹⁹. Les universités et les collèges, dont plus de la moitié des revenus proviennent de transferts gouvernementaux de sources provinciales, comptaient moins sur les deniers publics mais considérablement plus sur les ventes de biens et de services (surtout les frais de scolarité). Ce groupe tirait plus du tiers de ses revenus de ces ventes, soit plus de deux fois ce qu'en tiraient les hôpitaux.

De façon générale, tout au long de la période à l'étude, jusqu'à 80 % de tous les transferts gouvernementaux destinés au secteur sans but lucratif sont allés aux hôpitaux, aux universités et aux collèges, les hôpitaux à eux seuls recevant 60 %. Le cinquième restant est allé au secteur sans but lucratif de base.

Figure 10

Répartition des revenus selon la source : hôpitaux, universités et collèges, 2004



Note : La catégorie « autres » comprend les transferts d'autres OSBL (2,1 %), les transferts des ménages (1,2 %), les revenus de placement (1,0 %), et les transferts des entreprises (0,8 %).

18. Conformément aux lignes directrices concernant la comptabilité nationale, dans les composantes du revenu courant du compte satellite, les paiements versés par les administrations publiques aux organismes sans but lucratif en contrepartie de biens et services fournis sont comptabilisés à titre de ventes et non de transferts gouvernementaux. Ces montants ne peuvent être inscrits séparément.

19. Dans le Système de comptabilité nationale du Canada, ces transferts sont comptabilisés en fonction du payeur final. Par exemple, les paiements fédéraux aux administrations provinciales destinés au financement de la santé et de l'éducation sont présentés comme des transferts entre administrations publiques et non comme des transferts aux hôpitaux, aux universités et aux collèges.

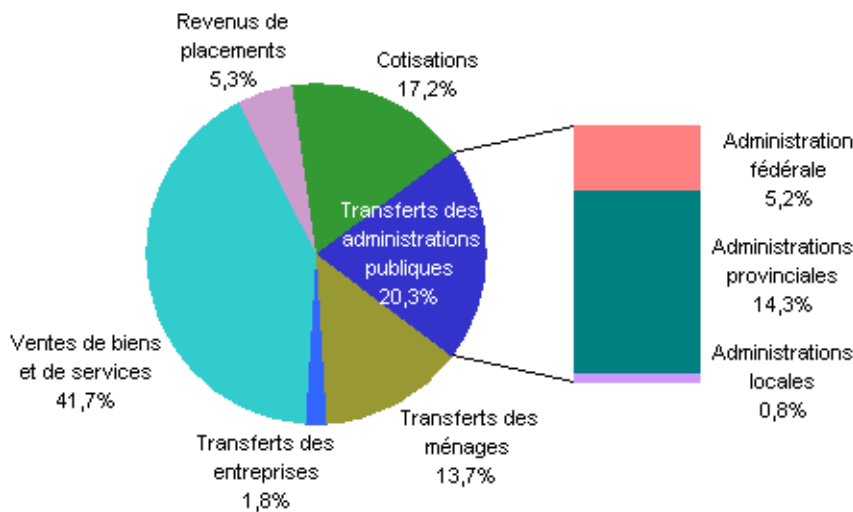


Les organismes sans but lucratif de base comptent sur diverses sources de revenus, les ventes de biens et de services venant en tête de liste

Comme dans les années précédentes, en 2004, les ventes de biens et de services arrivaient, et de loin, en tête de liste, représentant 41,7 % du total. Les transferts gouvernementaux étaient significatifs, s'établissant à 20,3 %. De plus, les organismes sans but lucratif de base ont tiré plus du tiers de leur revenu de trois autres sources, soit des cotisations versées par les membres (17,2 %), des transferts des ménages (13,7 %) et des revenus de placements (5,3 %). En revanche, les hôpitaux, les universités et les collèges ont tiré à peine 2,3 % de leurs revenus de ces mêmes sources.

Figure 11

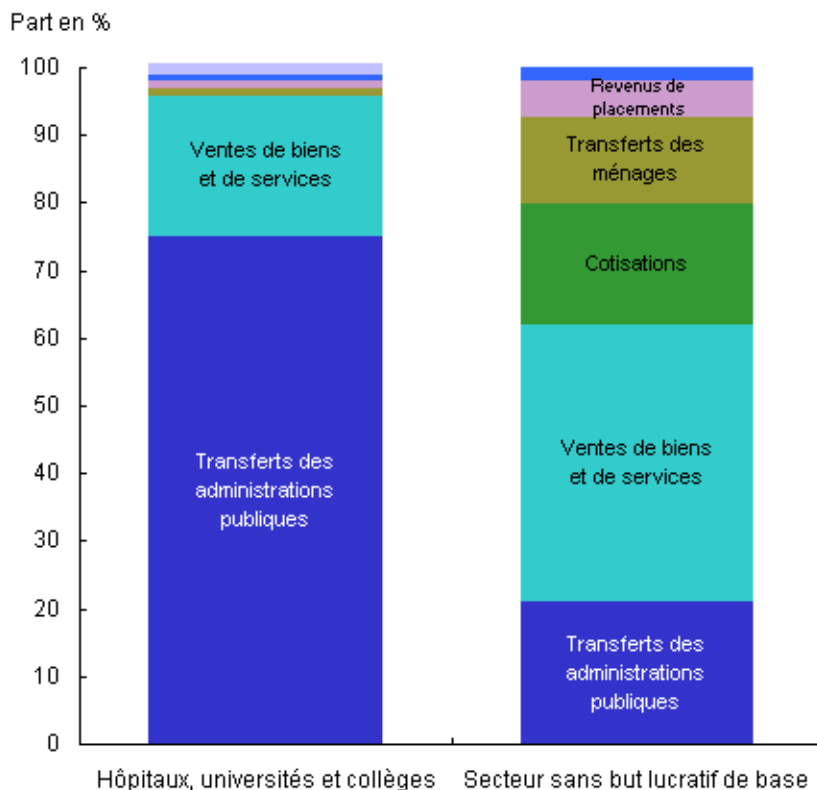
Répartition des revenus selon la source : secteur sans but lucratif de base, 2004



Au cours de la période de huit ans à l'étude, les hôpitaux, les universités et les collèges ont tiré en moyenne 94,9 % de leurs revenus (98 % pour les hôpitaux et 88,9 % pour les universités et les collèges) de leurs deux sources les plus importantes, soit les ventes de biens et de services et les transferts gouvernementaux. En revanche, le secteur sans but lucratif de base a atteint un niveau semblable (98,1 %) grâce aux contributions de trois autres sources, à savoir les cotisations versées par les membres, les dons des ménages, et les revenus de placements.



Figure 12
Part moyenne des revenus selon la source, 1997 à 2004



Note : Les sources de revenus suivantes n'ont pas été précisées dans ce diagramme. Pour les hôpitaux, les universités et les collèges : transferts d'autres OSBL (2,0 %), revenus de placements (1,1 %), transferts des ménages (1,0 %), et transferts des entreprises (0,9 %). Pour le secteur sans but lucratif de base : transferts des entreprises (1,9 %).

Les dons des ménages demeurent l'apanage du secteur de base, mais les hôpitaux, les universités et les collèges en reçoivent une part plus grande

Les organismes sans but lucratif de base sont demeurés les principaux bénéficiaires des transferts des ménages, recevant 90,4 % de ces dons en 2004. Les transferts des ménages aux organismes sans but lucratif de base ont progressé en moyenne de 6,9 % par an au cours de la période de huit ans étudiée.

Les hôpitaux, les universités et les collèges ont gagné du terrain, les transferts des ménages ayant plus que doublé au cours de la période étudiée; leur part du total des dons faits par les ménages est passée de 6,2 % en 1997 à 9,6 % en 2004.

Les fonds publics provenaient principalement des provinces, mais la valeur des transferts directs du fédéral aux organismes sans but lucratif de base était à la hausse

La majeure partie des fonds publics versés au secteur sans but lucratif de base provenait des administrations provinciales, mais les transferts fédéraux ont été à la hausse. Entre 1997 et 2004, la part des transferts publics versés à ce groupe par l'administration fédérale est passée de 16,9 % à 25,6 %, tandis que la part provinciale a diminué, passant de 82,2 % à 70,5 %.

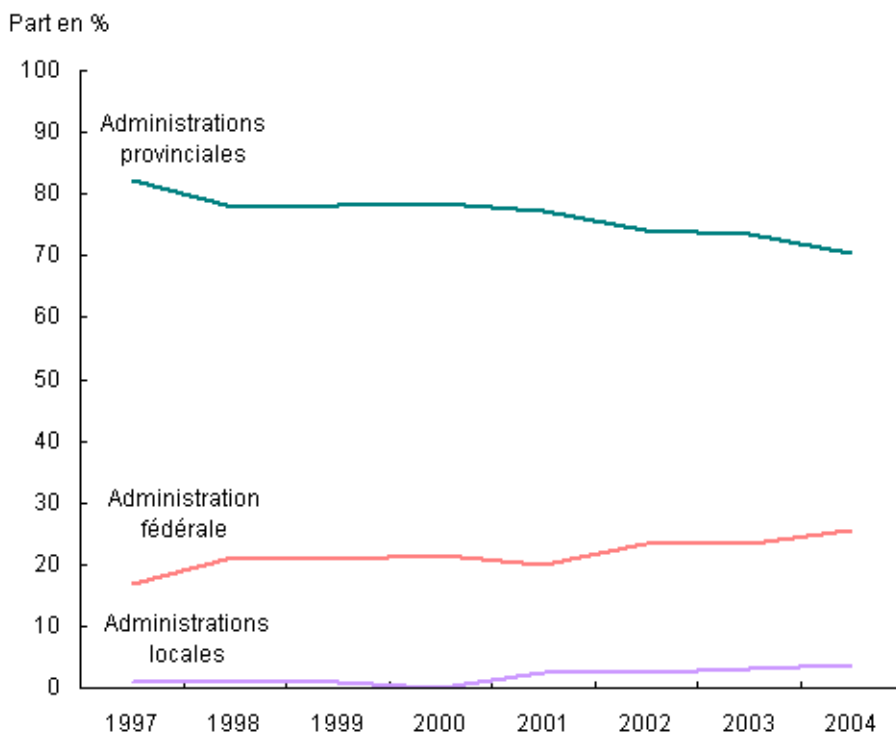


En 2004, le financement du secteur sans but lucratif de base par l'administration fédérale a fortement augmenté, soit de 18,1 %. Ces fonds fédéraux représentaient 5,2 % du revenu de ce secteur, tandis que les hôpitaux, les universités et les collèges ont tiré seulement 2 % de leurs revenus de cette source. En 2004, les organismes sans but lucratif de base ont reçu 68,1 % des transferts fédéraux destinés au secteur sans but lucratif global.

Les transferts fédéraux aux organismes sans but lucratif de base ont plus que doublé au cours de la période de huit ans étudiée, passant de 1,4 milliard de dollars en 1997 à 3,2 milliards de dollars en 2004, soit une augmentation cumulative de 1,8 milliard de dollars. Au cours de la même période, les transferts provinciaux ont augmenté de 2,2 milliards de dollars pour s'établir à 8,9 milliards de dollars en 2004. La part locale des transferts gouvernementaux, négligeable avant 2000, a augmenté progressivement à compter de 2003 pour atteindre 3,8 % en 2004.

Figure 13

Part des transferts des administrations publiques : secteur sans but lucratif de base

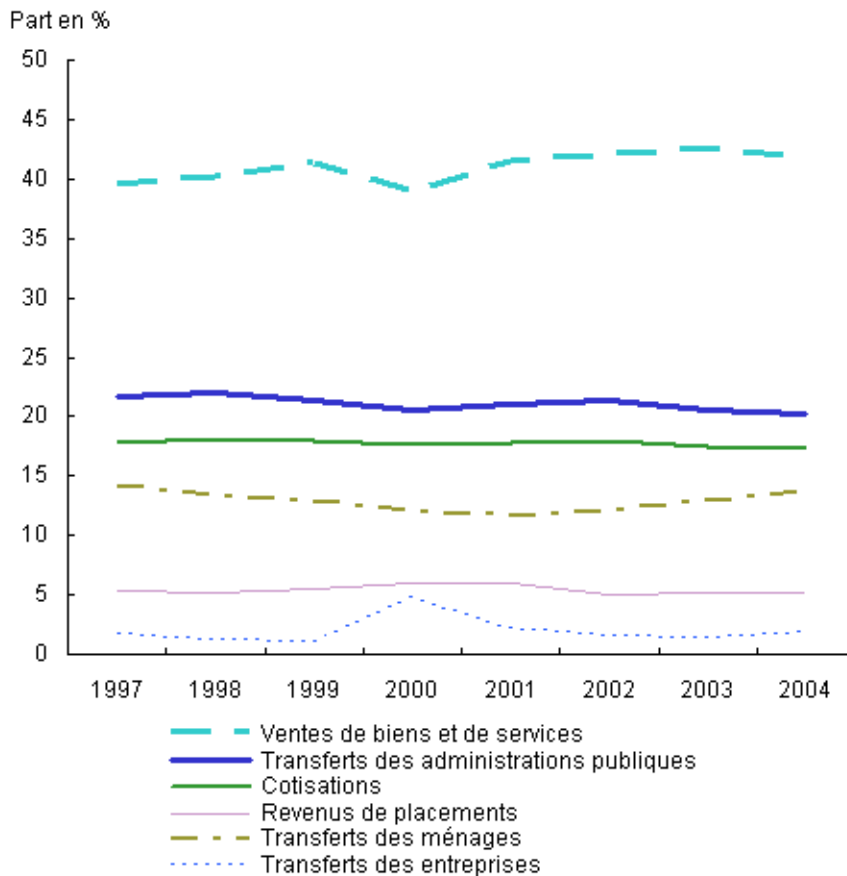


Dans le secteur sans but lucratif de base, les sources de revenu ont maintenu leur classement relatif durant presque toutes les années, les ventes de biens et de services constituant la source principale (41,1 % en moyenne). La répartition des sources de revenu est restée essentiellement stable, sauf en 2000. En 2000, un don exceptionnellement important fait par une société à une fondation privée nouvellement créée a plus que quadruplé la part des revenus et le niveau des dons des entreprises par rapport à l'année précédente, ce qui a entraîné une redistribution temporaire des parts des revenus. En 2004, toutes les sources de revenu sauf les ventes de biens et de services ont affiché une croissance supérieure à leur taux de croissance annuel moyen pour la période.



Figure 14

Répartition des revenus selon la source : secteur sans but lucratif de base



Les revenus du secteur sans but lucratif de base sont attribuables à une vaste gamme de domaines

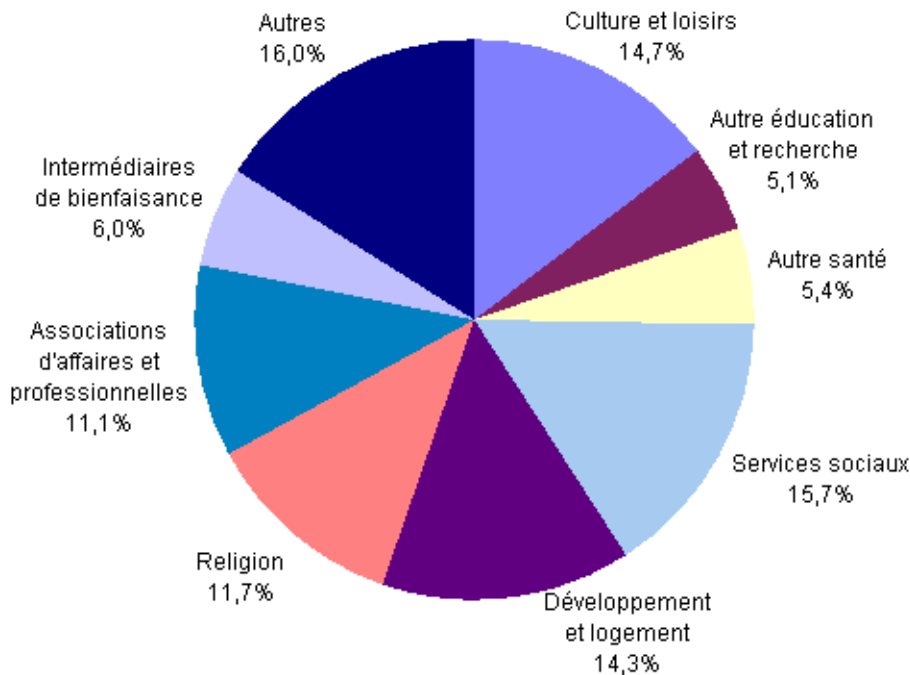
Une part importante du total des revenus du secteur est attribuable aux domaines de la santé et de l'éducation (environ 60 % en chacune des huit années étudiées), dont la plus grande partie va aux hôpitaux, aux universités et aux collèges (environ 55 %).

Les autres 40 % des revenus sont attribuables à une vaste gamme d'activités. Plus des trois quarts du total des revenus des organismes du secteur sans but lucratif de base au cours de la période de huit ans étudiée étaient attribuables systématiquement aux six principaux domaines d'activité, à savoir la culture et les loisirs, les services sociaux, le développement et le logement, la religion, les associations d'affaires professionnelles et les intermédiaires de bienfaisance.



Figure 15

Répartition des revenus selon le domaine d'activité : secteur sans but lucratif de base, 2004



Note : La catégorie « autres » comprend les organismes actifs dans les domaines de l'environnement, du droit, de la défense des intérêts et de la politique, de l'international, et dans les domaines non classés ailleurs.

Les deux tiers des revenus dans le secteur de base étaient concentrés dans les cinq principaux domaines d'activité

Le total des revenus du secteur sans but lucratif de base a connu une augmentation cumulative de 24,2 milliards de dollars au cours de la période de huit ans étudiée pour s'établir à 62,0 milliards de dollars. Près des deux tiers de cette augmentation sont attribuables à cinq domaines d'activité, à savoir, les services sociaux (4,3 milliards de dollars), le développement et le logement (3,5 milliards de dollars), la culture et les loisirs (3,7 milliards de dollars), les associations d'affaires et professionnelles (2,8 milliards de dollars) et la religion (1,3 milliard de dollars).

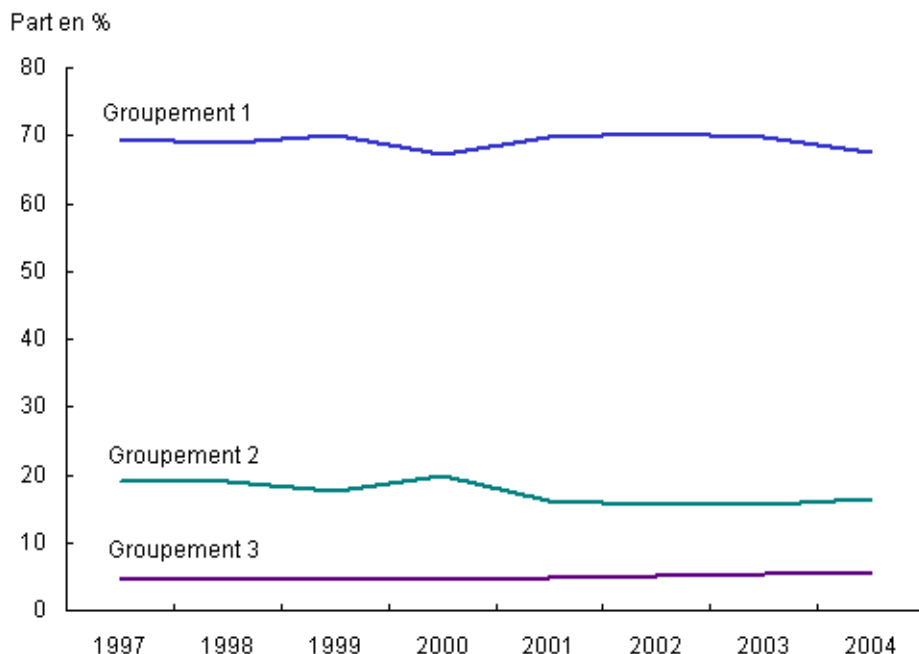
En moyenne, au cours de la période étudiée, la contribution aux revenus du segment de base de ces cinq domaines d'activité regroupés— lesquels se situent dans une fourchette étroite — représentait 69,4 %.

Se classaient au deuxième rang les activités des domaines autre éducation et recherche, autres organismes de santé, et intermédiaires de bienfaisance. Affichant le même taux de croissance que les domaines d'activité se classant au premier rang (+7 %), ce groupement de domaines d'activité a contribué, en moyenne, à 17,6 % des revenus du secteur sans but lucratif de base.

Le troisième groupement de domaines d'activité, qui se compose de l'environnement, du droit, de la défense des intérêts, et de la politique et des organismes internationaux, représentait, en moyenne, 4,9 % du total des revenus du segment de base, mais affichait une croissance moyenne plus élevée au cours de la période étudiée (+9,8 %).



Figure 16

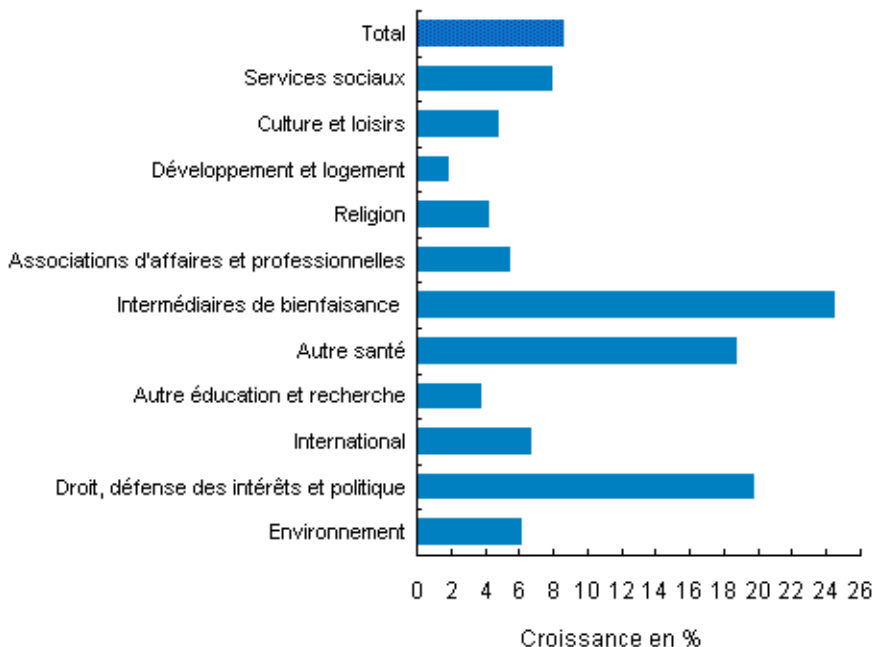
Part combinée des revenus pour des groupements d'activités : secteur sans but lucratif de base**Les intermédiaires de bienfaisance, les organisations dans les domaines du droit, de la défense des intérêts et de la politique et le groupe des autres organismes de santé ont contribué le plus à la croissance des revenus en 2004**

Peut-être en raison de la sensibilisation croissante au secteur sans but lucratif et du bénévolat, en 2004, le petit groupe des intermédiaires de bienfaisance et des organismes de promotion du bénévolat a affiché, et de loin, la plus forte croissance des revenus (+24,5 %). Il a été suivi des groupes ayant peu contribué au total des revenus, soit le groupe du droit, de la défense des intérêts et de la politique (+19,8 %) et celui des autres organismes de santé (+18,8 %). Les organismes ayant contribué le plus, comme le groupe des services sociaux (+7,9 %) et les associations d'affaires et professionnelles (+5,6 %), ont également connu une croissance solide.



Figure 17

Croissance des revenus selon le domaine d'activité : secteur sans but lucratif de base, 2004



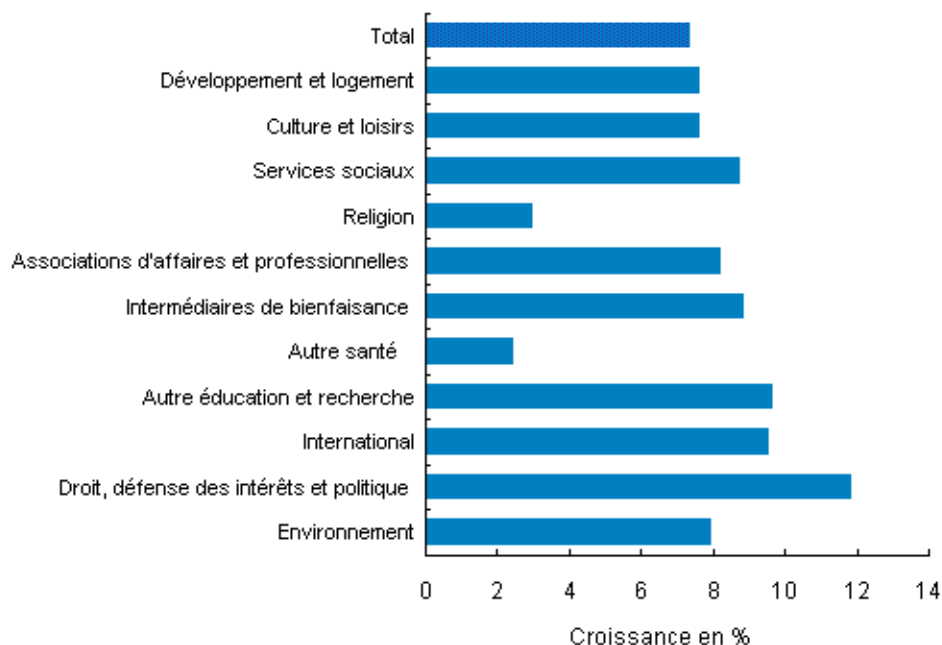
Note : Les domaines d'activités sont classés en ordre décroissant selon leur part des revenus en 2004 (allant de 15,7 % pour les services sociaux à 1,3 % pour l'environnement).

Entre 1997 et 2004, les revenus générés dans les sept principaux domaines d'activité ont affiché une croissance moyenne de près de 9,3 %, allant de 7,9 % pour l'environnement à 11,9 % pour le droit, la défense des intérêts et la politique. Les groupes de l'autre éducation et recherche, des organismes internationaux, des intermédiaires de bienfaisance, des services sociaux et des associations d'affaires et professionnelles entraînent dans ce peloton de tête. Les autres organismes ont crû à un rythme inférieur, les groupes des autres organismes de santé et de la religion affichant les taux de croissance les plus faibles.



Figure 18

Croissance moyenne des revenus selon le domaine d'activité : secteur sans but lucratif de base, 1997 à 2004



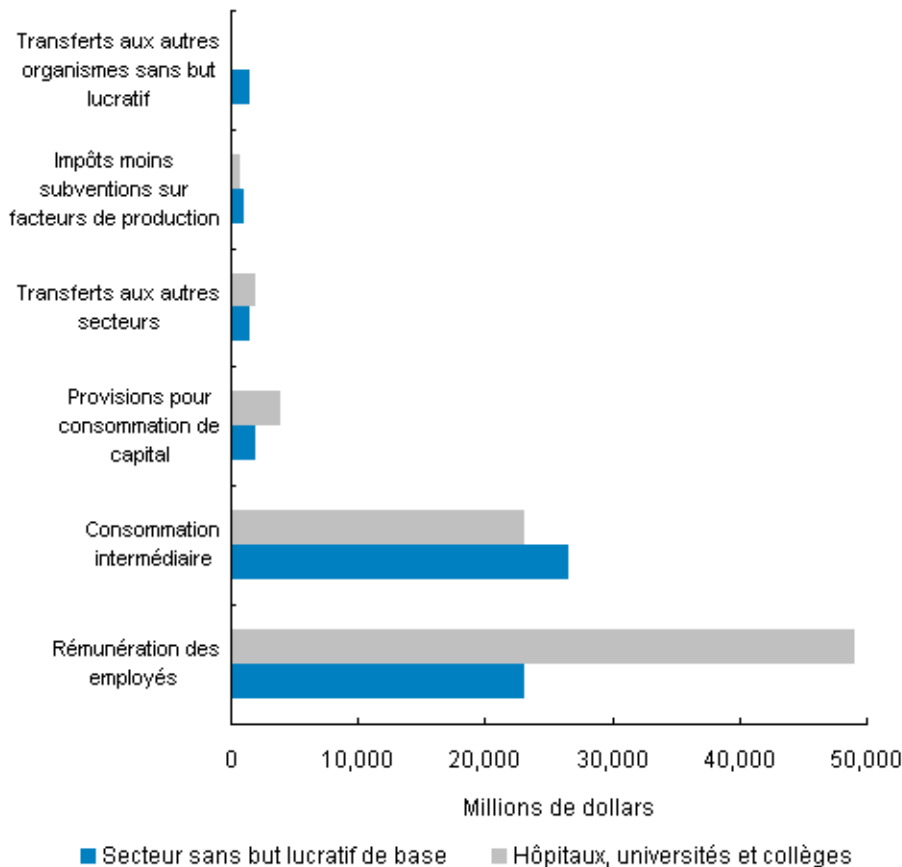
Note : Les domaines d'activités sont classés en ordre décroissant selon leur part moyenne des revenus (allant de 14,8 % pour le développement et le logement et la culture et les loisirs, à 1,3 % pour l'environnement).

La rémunération des salariés était le poste de dépenses le plus important, particulièrement pour les hôpitaux, les universités et les collèges

Affichant une augmentation de 6,6 % pour une deuxième année consécutive, les dépenses totales du secteur sans but lucratif se sont établies à 132,0 milliards de dollars en 2004, en hausse par rapport à 80,4 milliards de dollars en 1997. Les dépenses totales du secteur sans but lucratif de base ont crû à un taux plus rapide (7,2 %) que celles des hôpitaux, des universités et des collèges (+6,3 %). Les dépenses d'exploitation représentaient plus de 94 % des dépenses de ces deux groupes, les transferts à d'autres secteurs (les ménages et les non-résidents) et à d'autres organismes sans but lucratif représentant la part restante.



Figure 19
Composantes des dépenses courantes, 2004



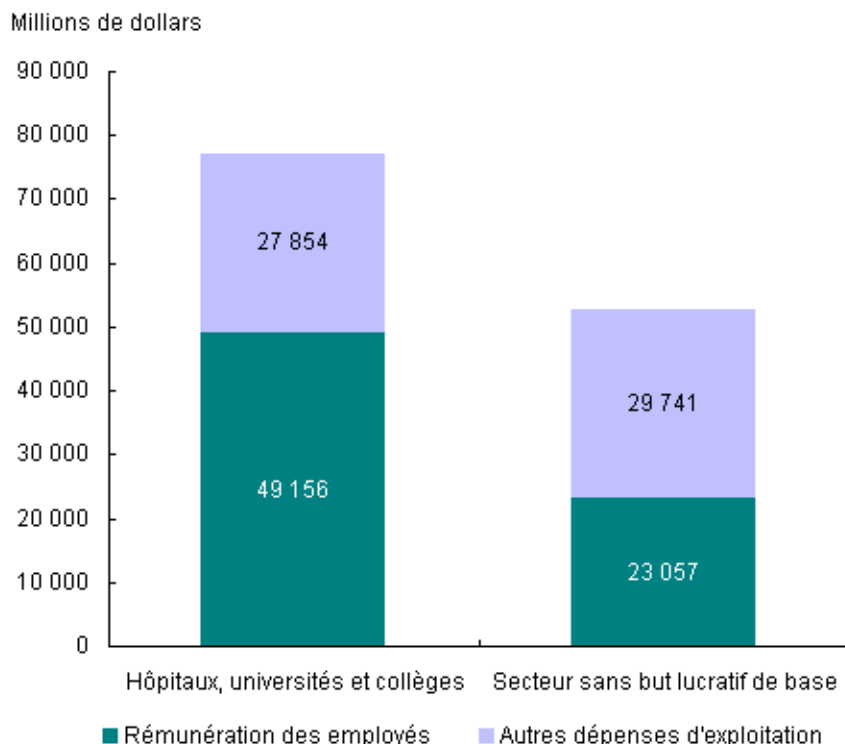
La rémunération des salariés représente la majeure partie des dépenses d'exploitation des hôpitaux, des universités et des collèges. En 2004, ces dépenses représentaient 63,8 %, soit plus du double de celles au titre de leurs achats de biens et services utilisés dans le processus de production (30,1 %). En revanche, les organismes du secteur sans but lucratif de base ont consacré une plus grande part de leurs ressources à la consommation intermédiaire (50,5 %) qu'aux services de main-d'œuvre (43,7 %). Le restant (environ 6 %) des dépenses d'exploitation de chaque groupe est divisé entre les provisions pour consommation de capital (amortissement du capital fixe) et les impôts moins les subventions.

Étant donné que les organismes sans but lucratif de base bénéficient de la plus grande part de l'effort de bénévolat, l'élargissement de la valeur des services de main-d'œuvre de manière à inclure la valeur du travail bénévole au coût de remplacement brosserait un tableau fort différent pour ce groupe, dans lequel les services de main-d'œuvre seraient beaucoup plus importants (d'au moins sept points de pourcentage).



Figure 20

Rémunération des salariés et autres dépenses d'exploitation, 2004



Au cours de la période allant de 1997 à 2004, la composition des dépenses d'exploitation est demeurée relativement stable tant pour les organismes sans but lucratif de base que pour les hôpitaux, les universités et les collèges. Les dépenses des hôpitaux, des universités et des collèges ont crû à un rythme global plus lent (+6,7 %) que celles du secteur sans but lucratif de base (+8,2 %).

L'épargne du secteur sans but lucratif s'est concentrée dans certains domaines d'activité

Les revenus, qu'il s'agisse de recettes du marché ou de transferts, permettent aux organismes sans but lucratif de couvrir les dépenses. Au cours de la période allant de 1997 à 2004, les revenus du secteur sans but lucratif de base ont été supérieurs à ses dépenses. La plus grande part de cette épargne provient de types particuliers d'organismes, dont les offices de transport sans but lucratif, les fournisseurs d'assurance-maladie, les fondations, les chambres de commerce et les grandes associations d'affaires et professionnelles. La plupart de ces organismes répondent généralement aux besoins des entreprises²⁰, ont une activité importante sur le marché ou bien s'occupent de distribuer leurs recettes à d'autres organismes sans but lucratif.

Les hôpitaux, les universités et les collèges ont affiché des résultats variés, les universités et les collèges enregistrant une épargne jusqu'en 2000, année où leurs dépenses ont commencé à dépasser leurs revenus, tandis que les hôpitaux ont eu de moins bons résultats, soit une importante épargne négative durant toute la période sauf en 2000.

20. Ces organismes sans but lucratif sont classés dans le secteur des entreprises dans les comptes courants du Système de comptabilité nationale du Canada.



Le travail bénévole et les mesures élargies,²¹ 1997 et 2000

La valeur du travail bénévole²²

La valeur du travail bénévole a baissé en 2000

En 2000, la valeur du travail bénévole du secteur sans but lucratif était de 14 milliards de dollars (représentant 1,4 % du PIB du Canada), chiffre légèrement inférieur à celui observé en 1997 (représentant 1,7 % du PIB du Canada). Cette baisse s'explique par une diminution du nombre d'heures de bénévolat²³ entre ces deux années.

Les intermédiaires de bienfaisance et les organismes dans le domaine de l'éducation et de la recherche sont ceux qui ont accusé les reculs les plus importants de la valeur du travail bénévole, soit 20 % et 17 %, respectivement. Les quelques domaines où cette valeur a augmenté, comme les groupes de l'environnement, des associations d'affaires et professionnelles, des organismes internationaux et du droit, de la défense des intérêts et de la politique, possèdent tous un petit effectif de bénévoles.

En 2000, 6,5 millions de personnes, soit 26,7 % des Canadiens, ont fait don de leur temps et de leurs compétences, proportion en baisse par rapport au taux de bénévolat de 31 % enregistré en 1997. Si un million de Canadiens de moins ont fait du bénévolat, en revanche ceux qui en ont fait y ont consacré plus de temps, ce qui a compensé partiellement la diminution du nombre d'heures de bénévolat. En 2000, les bénévoles ont contribué, en moyenne, 162 heures de leur temps comparativement à 149 heures en 1997, donnant 1,1 milliard d'heures de bénévolat, ce qui équivaut à 539 000 emplois à temps plein (en se basant sur une semaine de travail de 40 heures).

Le déplacement des ressources du secteur non marchand (non rémunéré) vers le secteur marchand (rémunéré), particulièrement durant certaines périodes du cycle commercial, peut avoir une incidence sur le profil du bénévolat. De 1997 à 2000, le taux annuel moyen de croissance de l'économie canadienne a été de 3,5 %²⁴ et le taux d'emploi est passé de 58,8 % à 61,2 %. Il est possible que les gens aient eu moins de temps à consacrer au bénévolat en raison de leur plus grande participation au marché du travail.

Mesures élargies de l'activité économique

Comme les OSBL dépendent en grande partie de bénévoles pour entreprendre leurs activités, nous avons élargi la mesure type du PIB dans le présent rapport afin d'y inclure une valeur du bénévolat au coût de remplacement. Cette mesure représente la dépense qu'il faudrait engager pour remplacer les efforts des bénévoles par des services achetés sur le marché du travail rémunéré. Cette mesure élargie de l'activité bénévole non marchande permet d'obtenir une autre évaluation de la production du secteur sans but lucratif en tenant plus fidèlement compte de l'utilisation de ses ressources de production. Cette approche permet également de produire des mesures élargies des services de main-d'œuvre et des revenus. Des mesures élargies ont été calculées pour 1997 et 2000, années communes pour lesquelles les comptes économiques types et la valeur du travail bénévole sont disponibles.

21. Cette section est la même que celle qui figure dans le document de l'an dernier; tous les renseignements demeurent les mêmes sauf les données sur le travail rémunéré, qui ont été révisées. Des mesures élargies de la contribution économique du secteur, qui tiennent compte de la valeur imputée du travail bénévole, ont été calculées pour 1997 et 2000, années communes pour lesquelles les comptes économiques types et la valeur du travail bénévole sont disponibles.

22. Ce travail s'inscrit dans le cadre des efforts déployés par Statistique Canada pour mesurer et évaluer le travail non rémunéré des ménages canadiens, dont le travail bénévole pour des organismes sans but lucratif est une composante.

23. Ces estimations sont basées sur les nombres d'heures de bénévolat déclarées lors de l'Enquête nationale sur le don, le bénévolat et la participation pour les années de référence 1997 et 2000.

24. En termes réels.



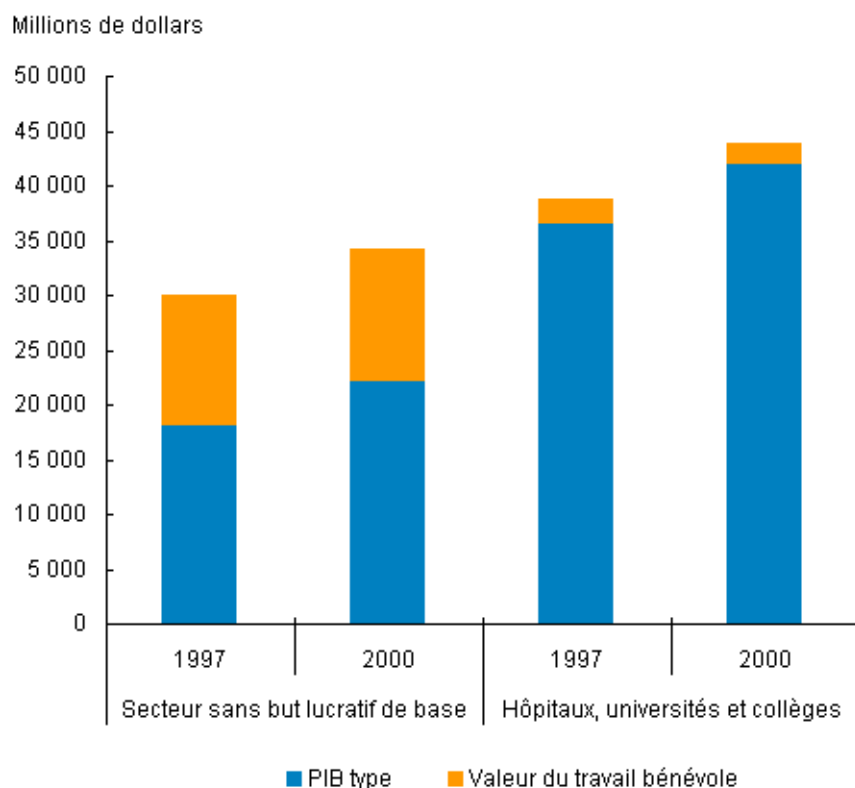
Le bénévolat représente une part importante de la mesure élargie du PIB des OSBL, particulièrement dans le segment de base

En 2000, le PIB des OSBL était de 64 milliards de dollars, représentant 6,4 % de l'économie. Lorsque la valeur du bénévolat est incluse, la contribution économique du secteur sans but lucratif global passe à 7,8 %²⁵. De 1997 à 2000, la valeur élargie totale du PIB du secteur sans but lucratif a crû de 13,5 %, soit à un taux inférieur à celui de la mesure type (+17,2 %), reflétant le léger fléchissement de la valeur globale du bénévolat.

En 2000, les organismes sans but lucratif de base ont mobilisé plus de 86 % de l'effectif bénévole global (12,1 milliards de dollars), ce qui montre l'importance capitale de cette ressource pour les organismes généralement plus petits. La contribution économique de ce segment de base à l'économie canadienne dans son ensemble augmente de plus d'un point de pourcentage pour passer de 2,2 % à 3,4 % lorsque l'on tient compte de la valeur du travail bénévole. La valeur du bénévolat au coût de remplacement représentait 35,4 % de la valeur élargie de l'activité économique du secteur sans but lucratif de base.

Figure 21

Mesure élargie du produit intérieur brut



Le bénévolat est concentré en grande partie dans trois domaines d'activité

Le gros du travail bénévole était concentré dans trois grands domaines d'activité. Le groupe de la culture et des loisirs est celui qui a utilisé le plus de bénévoles, la valeur de leur effort s'établissant à 3,6 milliards de dollars en 2000. Venaient ensuite les services sociaux (2,9 milliards de dollars) et la religion (2,3 milliards de dollars). Ces trois groupes représentaient, à eux seuls, 72,7 % de la valeur du travail bénévole et 47,3 % de la rémunération des

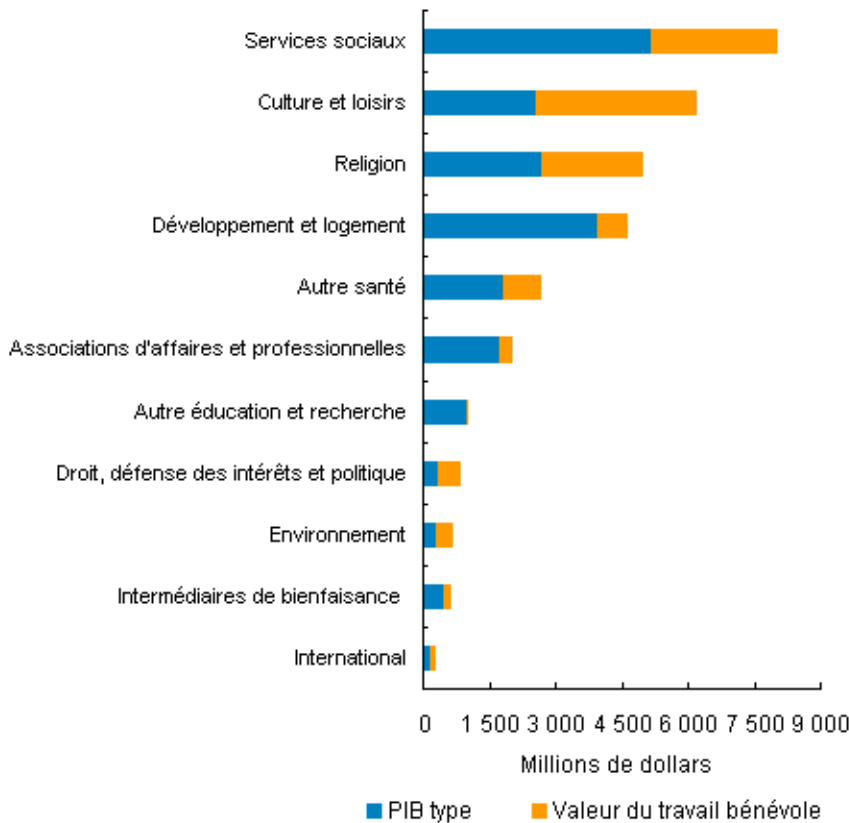
25. Comme dans le cas de toutes les parts de la valeur élargie mentionnées dans le présent document, cette part est calculée après ajout de la valeur du bénévolat tant au numérateur (PIB du secteur sans but lucratif) qu'au dénominateur (PIB de l'ensemble de l'économie).



salariés dans le secteur sans but lucratif de base. Les organismes dans le domaine de la culture et des loisirs, qui bénéficient de 30,2 % de l'effort global de bénévolat, voient leur classement en regard de l'activité économique globale passer du quatrième au deuxième rang lorsque la valeur du bénévolat est incluse au PIB.

Figure 22

Mesure élargie du produit intérieur brut selon le domaine d'activité principal : secteur sans but lucratif de base, 2000



Mesures élargies des services de main-d'œuvre

Le travail bénévole représente une part importante de la valeur totale du travail

En 2000, les OSBL ont consacré 55,9 milliards de dollars à la rémunération des salariés et ont reçu l'équivalent de 14,0 milliards de dollars en travail bénévole. Si l'on additionne la rémunération des salariés et la valeur du bénévolat au coût de remplacement, on obtient une mesure élargie de la valeur totale du travail. En 2000, la valeur du travail bénévole représentait 20,1 % de la valeur totale des ressources de main-d'œuvre dont disposait le secteur sans but lucratif global, en baisse par rapport à la part de 22,9 % observée en 1997. Cette diminution pourrait s'expliquer en partie par une économie en expansion, où les gens participent davantage au marché du travail rémunéré et ont tendance à consacrer moins de temps au bénévolat. Cette situation pourrait amener les organismes sans but lucratif à embaucher un plus grand nombre d'employés afin de réaliser leur mission.

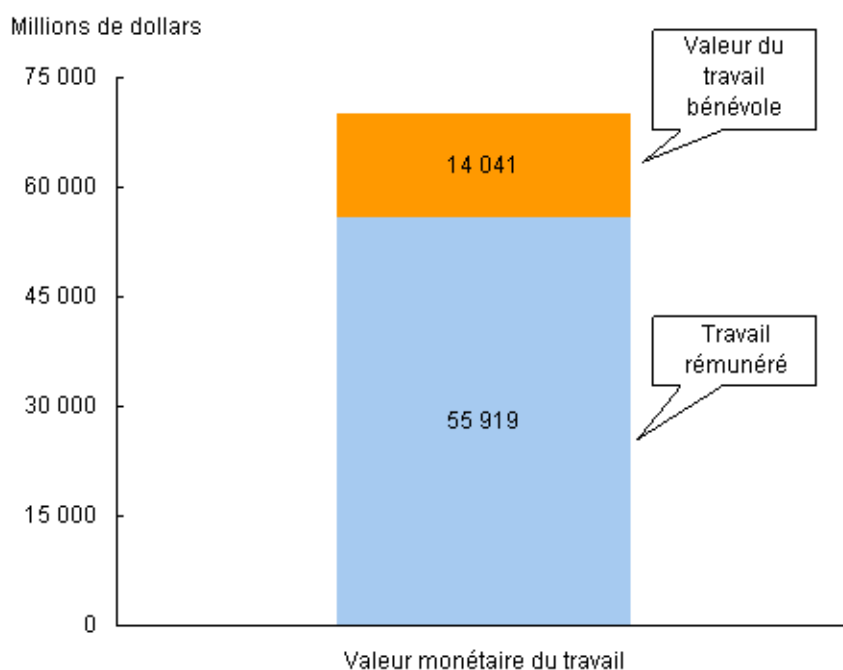
En 1997 ainsi qu'en 2000, les organismes du secteur sans but lucratif de base ont versé environ le tiers de la rémunération des salariés des OSBL. En 2000, ils ont bénéficié de plus de 86 % de l'ensemble des services de main-d'œuvre bénévole, qui auraient valu 12,1 milliards de dollars, et ont versé 17,7 milliards de dollars en rémunération des salariés. Par conséquent, il n'est pas étonnant que la part de la valeur totale élargie des services de main-d'œuvre attribuable au travail bénévole soit deux fois plus importante pour ce groupe que pour le secteur



sans but lucratif global. De 1997 à 2000, une croissance plus importante de la rémunération des salariés (+22,3 %) que de la valeur du travail bénévole (+1,8 %) dans le secteur sans but lucratif de base s'est traduite par une légère diminution de cette part, qui est passée de 45 % à 40,6 % entre ces deux années. La valeur globale des ressources de main-d'œuvre utilisées par ces organismes généralement plus petits représentait 5,5 % de la masse salariale de l'économie canadienne en 2000, comparativement à 12,8 % pour le secteur sans but lucratif dans son ensemble.

Figure 23

Mesure élargie de la rémunération des salariés : secteur sans but lucratif global, 2000



Le recours à des bénévoles varie fortement selon le type d'organisme

Le recours à des bénévoles plutôt qu'à des travailleurs rémunérés varie considérablement selon le domaine d'activité. En 2000, la part de la valeur élargie des services de main-d'œuvre imputable au travail bénévole variait de 67,7 % pour le groupe du droit, de la défense des intérêts et de la politique, à 4,7 % pour celui de la santé, quand on tient compte des hôpitaux. Les groupes du développement et du logement, des associations d'affaires et professionnelles, et de l'autre éducation et de la recherche, dont les parts étaient de 18,0 %, 17,6 % et 4,9 %, respectivement, ont utilisé nettement moins de bénévoles que de salariés.

Par contre, les organismes s'intéressant principalement aux domaines de la culture et des loisirs, de l'environnement et de la religion comptaient davantage que les autres organismes sur le bénévolat qui, pour ces groupes, représentait 63,9 %, 60,3 % et 51,5 %, respectivement, de la valeur totale de leurs services de main-d'œuvre. Ces deux premiers domaines d'activité ainsi que celui du droit, la défense des intérêts et la politique étaient les seuls domaines d'activité qui ont compté davantage sur le bénévolat que sur le travail rémunéré. Ils étaient suivis de près par le groupe de la religion où ces ressources sont presque en équilibre.

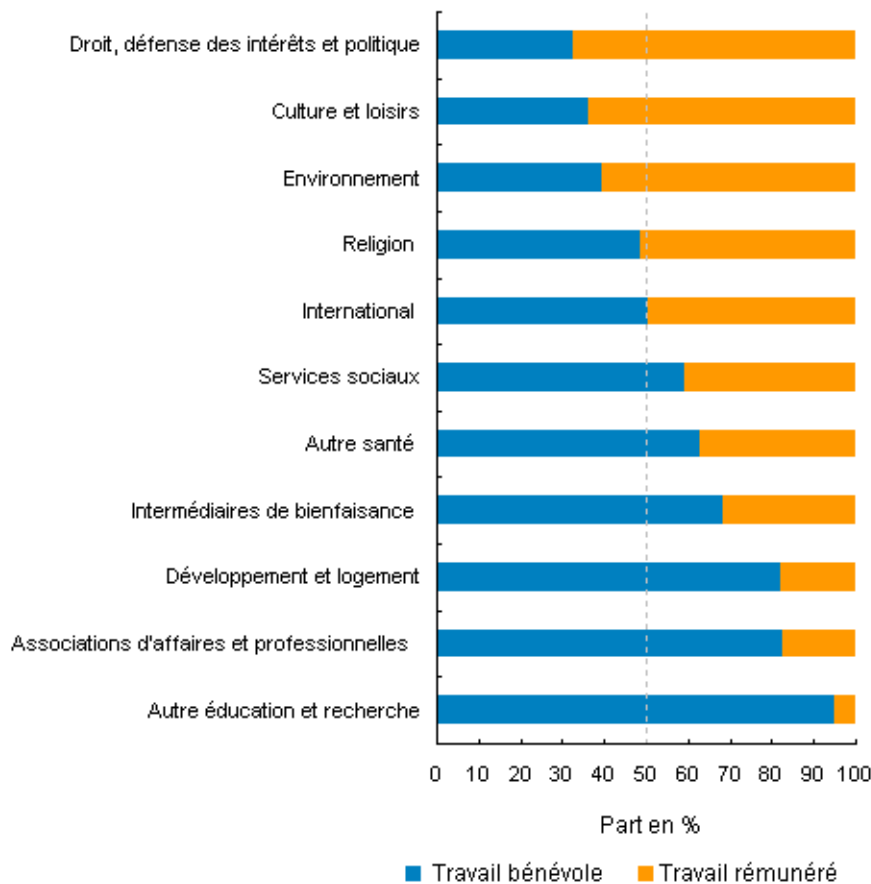
Le domaine de la santé, qui est essentiellement dominé par les hôpitaux en ce qui concerne tant le PIB que le revenu du travail, compte nettement moins sur les services bénévoles que sur le travail rémunéré et, par conséquent, avait une longueur d'avance sur tous les autres en ce qui concerne la rémunération des salariés. Il



était suivi du groupe de l'éducation et de la recherche. Bien que ces deux domaines d'activité ne bénéficiaient que d'environ le cinquième du travail bénévole effectué pour le secteur sans but lucratif global, ils représentaient 72,4 % des services de main-d'œuvre rémunérée. La prépondérance des services de main-d'œuvre rémunérée dans les secteurs de la santé et de l'éducation reflète le recours à des travailleurs spécialisés.

Figure 24

Importance relative du travail bénévole et du travail rémunéré dans la mesure élargie de la valeur du travail : secteur sans but lucratif de base, 2000



Mesures élargies des revenus du secteur sans but lucratif

La valeur du travail bénévole est supérieure à celle des dons des ménages

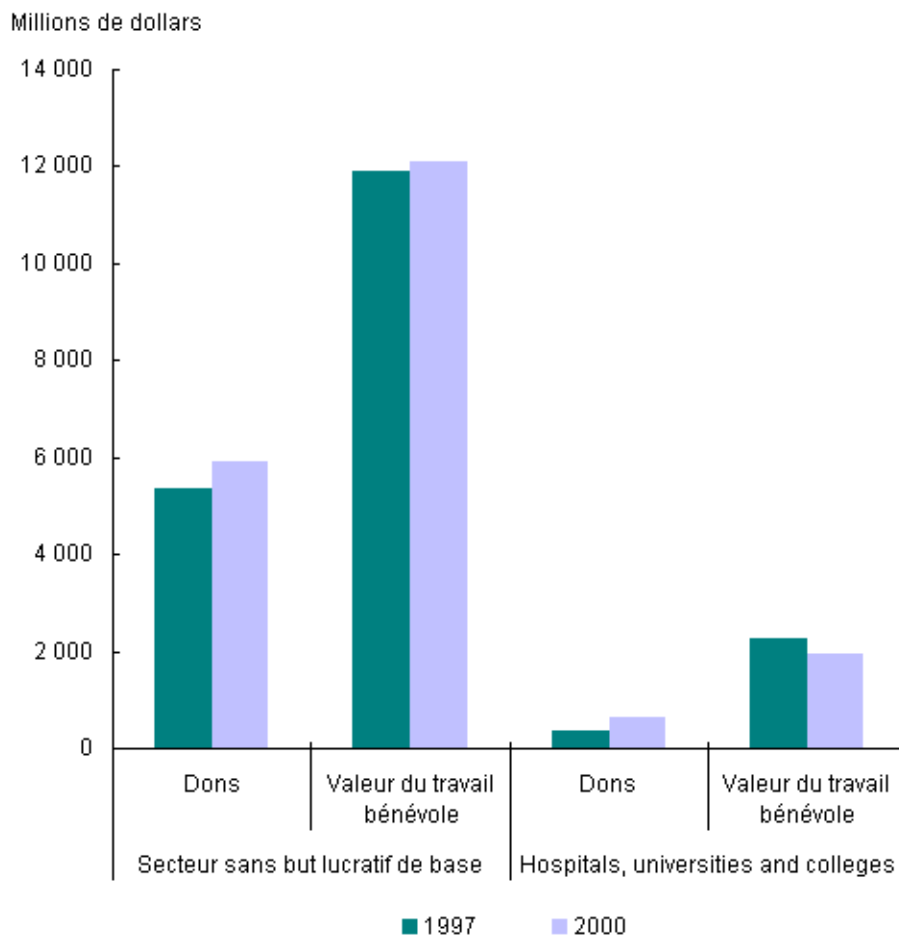
Malgré une légère baisse de sa valeur de 1997 à 2000, le bénévolat continue de représenter une ressource nettement plus importante du secteur sans but lucratif que les dons en espèces et en nature des ménages. La valeur du bénévolat au coût du remplacement a été estimée à 14,0 milliards de dollars en autres revenus « en nature » offerts au secteur sans but lucratif en 2000, soit plus du double des 6,6 milliards de dollars de dons faits par les ménages.

Comme dans le cas du bénévolat, le secteur sans but lucratif de base a reçu la majeure partie des dons faits par les ménages, plus de 90 % de ces dons en 2004 allant à des organismes du secteur sans but lucratif de base.



Figure 25

Dons des ménages et valeur du travail bénévole



Le travail des bénévoles représente une ressource importante sous forme de transfert en nature en provenance des ménages. Si l'on combine la valeur du travail bénévole et celle des dons des ménages, la part des revenus du secteur sans but lucratif global imputable aux transferts des ménages triple pour passer de 6,1 % à 17,0 % en 2000 (illustré ci-dessous par la somme des transferts des ménages et des services bénévoles).

Pour le secteur sans but lucratif de base, l'ajout de la valeur du travail bénévole fait presque tripler la part des transferts des ménages, qui passe de 12,1 % à 29,4 %.



Figure 26

Sources des revenus en tenant compte du travail bénévole : secteur sans but lucratif global, 2000

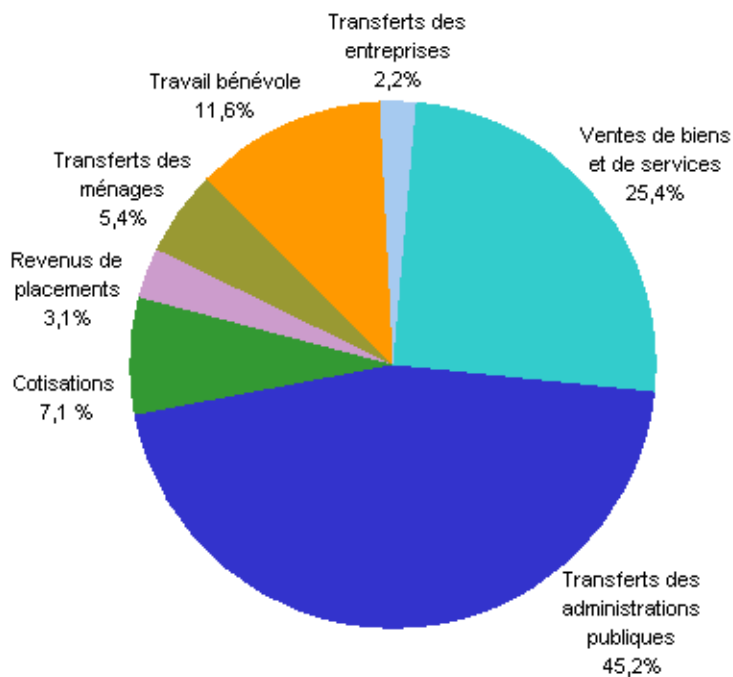
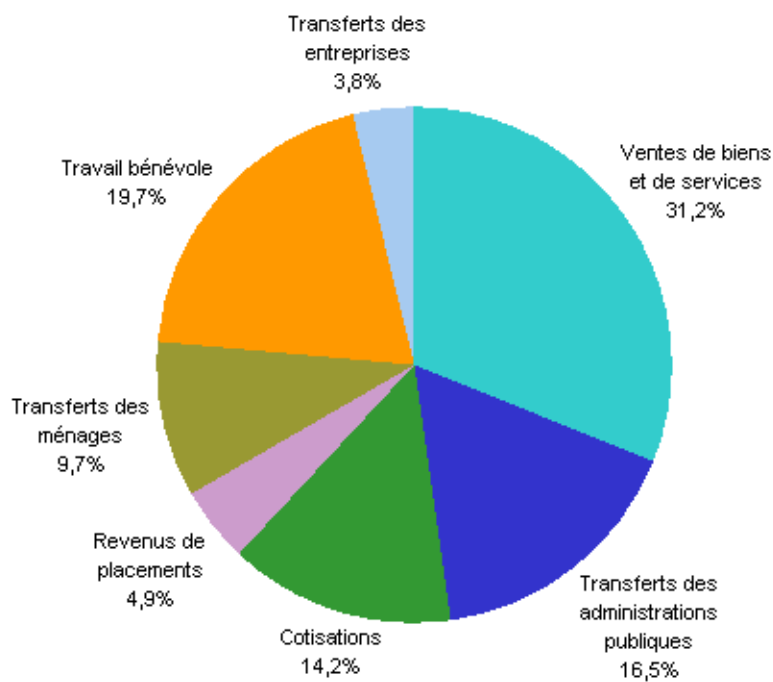


Figure 27

Sources des revenus en tenant compte du bénévolat : secteur sans but lucratif de base, 2000



VI. Résumé et conclusion

Les organismes sans but lucratif contribuent de façon importante au bien-être des Canadiens, ils représentent aussi une force économique dont on ne peut faire abstraction. Les estimations du compte satellite révèlent que tant la taille du secteur sans but lucratif de base que celle du secteur sans but lucratif global du Canada est supérieure à celle de certaines industries importantes, que l'on tienne compte ou non de la contribution des bénévoles dans l'évaluation.

L'activité économique du secteur sans but lucratif global est dominée par les hôpitaux, les universités et les collèges, qui sont classés au secteur des administrations publiques dans les statistiques des comptes nationaux. Les organismes généralement plus petits, qui composent le secteur sans but lucratif de base, œuvrent dans divers domaines et jouent un rôle de plus en plus important dans la société.

Au cours de la période allant de 1997 à 2004, l'activité économique dans les secteurs sans but lucratif tant global que de base a surpassé celle de l'économie dans son ensemble. L'activité économique dans le segment de base affiche en moyenne une croissance plus rapide. Par conséquent, en 2004, la part du segment de base du secteur sans but lucratif global avait augmenté.

Les organismes dans les groupes des services sociaux, du développement et du logement, de la religion, et de la culture et des loisirs représentaient ensemble près des deux tiers de l'activité économique du secteur sans but lucratif de base pendant chacune des sept années étudiées. Au cours de la période, le grand groupe des services sociaux et les groupes considérablement plus petits du développement et du logement, de l'éducation et de la recherche (établissements autres que les universités et les collèges), de l'environnement, et des intermédiaires de bienfaisance ont affiché la croissance la plus rapide.

Le segment de base a été le moteur de la croissance des revenus à l'exception de 1999 et 2003, prenant la tête pour l'ensemble de la période. La performance dominante de ce groupe s'explique dans une large mesure par une plus forte croissance moyenne dans chacune de ses sources de revenus à l'exception des dons des ménages.

Les revenus des hôpitaux, des universités et des collèges, dont la majeure partie provient de deux sources seulement, à savoir les transferts des administrations publiques et les ventes de biens et de services, sont les poids lourds du secteur des OSBL en termes de revenus. Le secteur sans but lucratif de base compte sur un ensemble considérablement plus large de sources de revenus, les ventes de biens et de services venant en tête de liste. Ces organismes tirent aussi une part importante de leurs revenus des cotisations qui leur sont versées ainsi que des dons faits par les ménages.

La répartition des sources de revenus est demeurée remarquablement stable au cours de la période, mais les hôpitaux, les universités et les collèges ont reçu une plus grande part de leurs revenus sous forme de dons des ménages. Bien que les transferts des ménages soient demeurés l'apanage du secteur sans but lucratif de base, la part des dons des particuliers destinée aux hôpitaux, universités et collèges a enregistré une hausse appréciable au cours de la période étudiée. En outre, si les administrations provinciales sont restées, et de loin, les principaux fournisseurs de fonds publics, la part fédérale des transferts des administrations publiques au secteur sans but lucratif de base a augmenté, tandis que la part provinciale a diminué.

La rémunération des salariés était le poste de dépenses le plus important, particulièrement pour les hôpitaux, les universités et les collèges, tandis que d'autres organismes ont consacré, comparativement, une plus grande part de leurs ressources à l'achat de biens et services utilisés dans le processus de



production. Au cours de la période allant de 1997 à 2004, l'écart entre les revenus et les dépenses du secteur sans but lucratif s'est traduit par une épargne qui était concentrée dans des domaines d'activité particuliers.

Le bénévolat représente une part importante de l'activité des organismes sans but lucratif, particulièrement dans le segment de base. Le fait d'inclure la valeur du bénévolat dans le calcul du PIB, pour obtenir une mesure élargie, accroît la valeur du PIB du segment de base de plus de 50 % et celle du secteur global, de plus de 21 %. La valeur des dons en espèces et en nature des ménages n'est rien en comparaison avec celle des services bénévoles. Si l'on combine la valeur du travail bénévole et celle de ces dons, la valeur des transferts des ménages dans les revenus du secteur global est presque triplée. Comme dans le cas du travail bénévole, le secteur sans but lucratif de base a reçu la majeure partie des dons des ménages.

À près de 41 %, la part de la valeur totale des services de main-d'œuvre imputables au travail bénévole est deux fois plus importante pour le segment de base que pour le secteur sans but lucratif dans son ensemble. Le recours à des bénévoles plutôt qu'à des travailleurs rémunérés varie considérablement selon le type d'organisme. La majorité du bénévolat est concentrée dans trois domaines d'activité, à savoir la culture et les loisirs, les services sociaux et la religion, ces trois groupes représentant près des trois quarts de la valeur totale du travail bénévole dans le segment de base. Les grands prestataires de services des domaines de la santé et de l'éducation comptent davantage sur le travail rémunéré, de même que les associations d'affaires et professionnelles.

De 1997 à 2000, la valeur du travail rémunéré a baissé, à cause d'une diminution du nombre d'heures de bénévolat. Bien qu'un million de Canadiens de moins aient offert des services bénévoles, ceux qui l'ont fait y ont consacré un plus grand nombre d'heures en moyenne, ce qui a compensé partiellement ce recul.

Baromètre de la vigueur du secteur sans but lucratif, le compte satellite est devenu une ressource essentielle pour les organismes sans but lucratif, les décideurs à tous les niveaux de gouvernement, les universitaires et les experts du monde entier. Il ouvre la voie à toute une gamme d'applications dont on commence seulement à tirer parti. Le potentiel analytique du compte satellite augmentera d'année en année à mesure que la série chronologique s'allonge. La prochaine diffusion, qui aura lieu en 2008, portera sur une période de neuf ans, ce qui permettra une analyse des tendances encore plus intéressante.



Tableau 1 Comptes économiques : secteur sans but lucratif¹

Tableau CANSIM 3880001

	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
	millions de dollars							
Compte de production								
Production brute	81 565	86 844	92 965	100 133	108 705	116 983	124 712	133 229
Consommation intermédiaire	26 934	29 506	32 553	36 124	39 230	42 849	45 780	49 815
Produit intérieur brut aux prix de base	54 631	57 338	60 412	64 009	69 475	74 134	78 932	83 414
Rémunération des salariés	47 691	49 801	52 560	55 919	60 535	64 696	68 803	72 213
Impôts indirects nets sur facteurs de production	1 282	1 401	1 432	1 475	1 597	1 738	1 838	1 909
Provisions pour consommation de capital	3 726	3 899	4 035	4 438	4 852	5 206	5 441	5 871
Autre excédent d'exploitation	1 932	2 237	2 385	2 177	2 491	2 494	2 850	3 421
Compte des revenus et des dépenses								
Revenus	86 152	90 962	96 788	107 340	112 379	117 002	125 467	135 536
Ventes de biens et de services	25 439	26 897	28 840	30 788	34 027	36 494	39 253	41 950
Cotisations	6 703	7 621	7 862	8 700	9 220	9 675	9 946	10 690
Revenus de placements	2 648	2 819	3 075	3 724	3 672	3 223	3 745	4 059
Transferts courants								
En provenance des particuliers et des entreprises	6 877	6 992	7 225	9 274	8 330	8 620	9 519	11 074
En provenance des particuliers	5 713	5 983	6 088	6 578	6 755	7 331	8 258	9 387
En provenance des entreprises	1 164	1 009	1 137	2 696	1 575	1 289	1 261	1 687
En provenance des administrations publiques	44 485	46 633	49 786	54 854	57 130	58 990	63 004	67 763
Administration fédérale	2 058	2 586	2 761	3 199	3 489	3 830	3 889	4 731
Administrations provinciales	42 341	43 948	46 921	51 632	53 340	54 850	58 729	62 526
Administrations locales	86	99	104	23	301	310	386	506
Dépenses	80 444	85 582	91 620	99 092	107 732	116 109	123 813	131 997
Dépenses courantes brutes en biens et services	78 595	83 544	89 398	96 632	105 078	113 199	120 568	128 406
Transferts courants aux autres secteurs	1 849	2 038	2 222	2 460	2 654	2 910	3 245	3 591
Épargne (revenus moins dépenses)	5 708	5 380	5 168	8 248	4 647	893	1 654	3 539

1. Le revenu (la dépense) total(e) du secteur est égal à la somme des revenus (dépenses) figurant aux tableaux 2, 3 et 4 moins les transferts entre les organismes sans but lucratif.



Tableau 2 Comptes économiques : hôpitaux¹

Tableau CANSIM 3880001

	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
millions de dollars								
Compte de production								
Production brute	32 586	33 877	35 984	39 040	42 450	45 377	48 681	51 729
Consommation intermédiaire	8 255	8 894	9 823	10 882	12 158	13 445	14 684	16 109
Produit intérieur brut aux prix de base	24 331	24 983	26 161	28 158	30 292	31 932	33 997	35 620
Rémunération des salariés	22 355	22 944	24 045	25 869	27 800	29 416	31 368	32 839
Impôts indirects nets sur facteurs de production	370	379	397	428	458	483	513	539
Provisions pour consommation de capital	1 606	1 660	1 719	1 861	2 034	2 033	2 116	2 242
Compte des revenus et des dépenses								
Revenus								
Revenus	31 679	32 988	35 005	39 603	40 827	42 767	46 306	49 358
Ventes de biens et de services	4 689	4 775	4 997	5 367	5 683	6 142	6 595	7 025
Revenus de placements	137	147	128	145	112	94	112	96
Transferts courants								
En provenance des particuliers et des entreprises	150	212	142	136	244	216	224	248
En provenance d'autres organismes sans but lucratif	343	390	324	335	402	556	590	655
En provenance des administrations publiques	26 360	27 464	29 414	33 620	34 386	35 759	38 785	41 334
Administrations provinciales	26 352	27 446	29 399	33 605	34 371	35 746	38 772	41 320
Administrations locales	8	18	15	15	15	13	13	14
Dépenses								
Dépenses	32 198	33 592	35 652	38 609	42 191	45 027	48 444	51 399
Dépenses courantes brutes en biens et services	31 894	33 246	35 318	38 279	41 850	44 661	48 058	50 983
Transferts courants aux autres secteurs	304	346	334	330	341	366	386	416
Épargne (revenus moins dépenses)	-519	-604	-647	994	-1 364	-2 260	-2 138	-2 041

1. Les hôpitaux comprennent les établissements de soins pour bénéficiaires internes.



Tableau 3 Comptes économiques : universités et collèges

Tableau CANSIM 3880001

	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
	millions de dollars							
Compte de production								
Production brute	16 531	16 823	17 739	18 996	20 616	22 201	23 803	25 281
Consommation intermédiaire	4 344	4 511	4 776	5 212	5 843	6 226	6 636	7 065
Produit intérieur brut aux prix de base	12 187	12 312	12 963	13 784	14 773	15 975	17 167	18 216
Rémunération des salariés	10 843	10 979	11 565	12 332	13 192	14 247	15 344	16 317
Impôts indirects nets sur facteurs de production	217	211	219	230	248	261	273	259
Provisions pour consommation de capital	1 127	1 122	1 179	1 222	1 333	1 467	1 550	1 640
Compte des revenus et des dépenses								
Revenus	17 784	17 313	18 818	19 611	21 078	21 611	23 554	25 754
Ventes de biens et de services	5 849	5 261	5 723	6 293	6 926	7 637	8 385	9 064
Revenus de placements	512	501	552	605	460	394	667	706
Transferts courants								
En provenance des particuliers et des entreprises	763	708	953	890	967	1 046	1 140	1 231
En provenance des particuliers	282	260	329	582	634	654	718	776
En provenance des entreprises	481	448	624	308	333	392	422	455
En provenance d'autres organismes sans but lucratif	698	897	582	710	841	787	831	899
En provenance des administrations publiques	9 962	9 946	11 008	11 113	11 884	11 747	12 531	13 854
Administration fédérale	679	632	800	1 031	1 313	1 135	1 159	1 508
Administrations provinciales	9 275	9 306	10 200	10 074	10 563	10 604	11 364	12 338
Administrations locales	8	8	8	8	8	8	8	8
Dépenses	16 954	17 146	18 104	19 466	21 223	22 900	24 600	26 228
Dépenses courantes brutes en biens et services	16 185	16 391	17 223	18 433	20 080	21 627	23 132	24 625
Transferts courants aux autres secteurs	769	755	881	1 033	1 143	1 273	1 468	1 603
Épargne (revenus moins dépenses)	830	167	714	145	-145	-1 289	-1 046	-474



Tableau 4 Comptes économiques : secteur sans but lucratif, excluant les hôpitaux, les universités et les collèges
 Tableau CANSIM 3880001

	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
millions de dollars								
Compte de production								
Production brute	32 448	36 144	39 242	42 097	45 639	49 405	52 228	56 219
Consommation intermédiaire	14 335	16 101	17 954	20 030	21 229	23 178	24 460	26 641
Produit intérieur brut aux prix de base	18 113	20 043	21 288	22 067	24 410	26 227	27 768	29 578
Rémunération des salariés	14 493	15 878	16 950	17 718	19 543	21 033	22 091	23 057
Impôts indirects nets sur facteurs de production	695	811	816	817	891	994	1 052	1 111
Provisions pour consommation de capital	993	1 117	1 137	1 355	1 485	1 706	1 775	1 989
Autre excédent d'exploitation	1 932	2 237	2 385	2 177	2 491	2 494	2 850	3 421
Compte des revenus et des dépenses								
Revenus	37 730	41 948	43 871	49 171	51 717	53 967	57 028	61 978
Ventes de biens et de services	14 901	16 861	18 120	19 128	21 418	22 715	24 273	25 861
Cotisations	6 703	7 621	7 862	8 700	9 220	9 675	9 946	10 690
Revenus de placements	1 999	2 171	2 395	2 974	3 100	2 735	2 966	3 257
Transferts courants								
En provenance des particuliers et des entreprises	5 964	6 072	6 130	8 248	7 119	7 358	8 155	9 595
En provenance des particuliers	5 356	5 617	5 688	5 928	5 999	6 569	7 428	8 487
En provenance des entreprises	608	455	442	2 320	1 120	789	727	1 108
En provenance des administrations publiques	8 163	9 223	9 364	10 121	10 860	11 484	11 688	12 575
Administration fédérale	1 379	1 954	1 961	2 168	2 176	2 695	2 730	3 223
Administrations provinciales	6 714	7 196	7 322	7 953	8 406	8 500	8 593	8 868
Administrations locales	70	73	81	0	278	289	365	484
Dépenses	32 334	36 131	38 770	42 062	45 561	49 525	52 189	55 924
Dépenses courantes brutes en biens et services	30 516	33 907	36 857	39 920	43 148	46 911	49 378	52 798
Transferts courants aux autres organismes sans but lucratif	1 042	1 287	906	1 045	1 243	1 343	1 420	1 554
Transferts courants aux autres secteurs	776	937	1 007	1 097	1 170	1 271	1 391	1 572
Épargne (revenus moins dépenses)	5 396	5 817	5 101	7 109	6 156	4 442	4 839	6 054



Tableau 5 Revenu du secteur sans but lucratif, selon le domaine d'activité principal

Tableau CANSIM 3880002

	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
millions de dollars								
Culture et loisirs	5 472	6 070	6 431	7 200	7 803	8 204	8 707	9 128
Éducation et recherche	18 749	18 290	20 178	21 157	22 744	23 463	25 749	27 998
Santé	33 446	35 022	36 818	41 193	42 331	44 180	47 361	50 806
Services sociaux	6 239	6 522	7 191	7 721	8 671	9 190	10 209	11 001
Environnement	481	539	560	616	720	693	765	812
Développement et logement	5 385	6 650	6 606	6 973	7 326	8 084	8 718	8 884
Droit, défense des intérêts et politique	464	567	591	707	744	828	835	1 000
Intermédiaires de bienfaisance et de bénévolat	2 596	2 840	2 795	4 574	2 922	2 758	2 972	3 701
Organismes internationaux	858	853	1 017	970	967	1 309	1 455	1 553
Religion	5 886	6 250	6 347	6 542	6 789	6 790	6 925	7 223
Associations d'affaires et professionnelles, syndicats	4 011	4 320	5 020	5 631	6 603	6 817	6 500	6 861
Autres domaines d'activité	2 565	3 039	3 234	4 056	4 759	4 686	5 271	6 569
Total	86 152	90 962	96 788	107 340	112 379	117 002	125 467	135 536

Tableau 6 Revenu du secteur sans but lucratif, excluant les hôpitaux, les universités et les collèges, selon le domaine d'activité principal

Tableau CANSIM 3880002

	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
millions de dollars								
Culture et loisirs	5 472	6 070	6 431	7 200	7 803	8 204	8 707	9 128
Éducation et recherche	1 663	1 875	1 942	2 256	2 540	2 638	3 027	3 143
Santé	2 925	3 316	3 036	2 876	2 913	3 035	2 830	3 362
Services sociaux	5 425	5 628	6 293	6 770	7 631	8 124	9 024	9 741
Environnement	481	539	560	616	720	693	765	812
Développement et logement	5 385	6 650	6 606	6 973	7 326	8 084	8 718	8 884
Droit, défense des intérêts et politique	464	567	591	707	744	828	835	1 000
Intermédiaires de bienfaisance et de bénévolat	2 596	2 840	2 795	4 574	2 922	2 758	2 972	3 701
Organismes internationaux	858	853	1 017	970	967	1 309	1 455	1 553
Religion	5 886	6 250	6 347	6 542	6 789	6 790	6 925	7 223
Associations d'affaires et professionnelles, syndicats	4 011	4 320	5 020	5 631	6 603	6 817	6 500	6 861
Autres domaines d'activité	2 564	3 040	3 233	4 056	4 759	4 687	5 270	6 570
Total	37 730	41 948	43 871	49 171	51 717	53 967	57 028	61 978



Tableau 7 Produit intérieur brut aux prix de base du secteur sans but lucratif, selon le domaine d'activité principal

Tableau CANSIM 3880002

	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
millions de dollars								
Culture et loisirs	2 254	2 395	2 530	2 567	2 804	3 061	3 269	3 368
Éducation et recherche	12 869	13 110	13 865	14 774	15 898	17 213	18 476	19 603
Santé	25 499	26 174	27 236	29 194	31 292	32 930	35 023	36 753
Services sociaux	4 627	5 013	5 570	5 984	6 798	7 252	7 855	8 199
Environnement	225	241	260	307	339	356	374	382
Développement et logement	2 916	3 626	3 889	3 939	4 204	4 515	4 910	5 312
Droit, défense des intérêts et politique	268	308	326	332	382	435	453	483
Intermédiaires de bienfaisance et de bénévolat	387	440	440	478	538	593	626	655
Organismes internationaux	148	144	171	170	180	214	225	245
Religion	2 295	2 413	2 532	2 692	2 839	2 999	3 077	3 147
Associations d'affaires et professionnelles, syndicats	1 808	1 972	1 947	1 729	2 181	2 356	2 173	2 339
Autres domaines d'activité	1 335	1 502	1 646	1 843	2 020	2 210	2 471	2 928
Total	54 631	57 338	60 412	64 009	69 475	74 134	78 932	83 414

Tableau 8 Produit intérieur brut aux prix de base du secteur sans but lucratif, excluant les hôpitaux, les universités et les collèges, selon le domaine d'activité principal

Tableau CANSIM 3880002

	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
millions de dollars								
Culture et loisirs	2 254	2 395	2 530	2 567	2 804	3 061	3 269	3 368
Éducation et recherche	682	798	902	990	1 125	1 239	1 309	1 386
Santé	1 834	1 900	1 824	1 842	1 887	1 913	2 018	2 171
Services sociaux	3 961	4 304	4 822	5 178	5 911	6 337	6 862	7 161
Environnement	225	241	260	307	339	356	374	382
Développement et logement	2 916	3 626	3 889	3 939	4 204	4 515	4 910	5 312
Droit, défense des intérêts et politique	268	308	326	332	382	435	453	483
Intermédiaires de bienfaisance et de bénévolat	387	440	440	478	538	593	626	655
Organismes internationaux	148	144	171	170	180	214	225	245
Religion	2 295	2 413	2 532	2 692	2 839	2 999	3 077	3 147
Associations d'affaires et professionnelles, syndicats	1 808	1 972	1 947	1 729	2 181	2 356	2 173	2 339
Autres domaines d'activité	1 335	1 502	1 645	1 843	2 020	2 209	2 472	2 929
Total	18 113	20 043	21 288	22 067	24 410	26 227	27 768	29 578



Table 9. Heures consacrées au bénévolat, selon le domaine d'activité principal

Tableau CANSIM 3880003

	1997	
	Millions d'heures de bénévolat	Postes à temps plein ¹
Culture et loisirs	282	144 009
Éducation et recherche	141	71 804
<i>Dont universités, collèges, éducation primaire et secondaire</i>	133	67 999
Santé	93	47 368
<i>Dont hôpitaux et établissements de soins pour bénéficiaires internes</i>	41	20 722
Services sociaux	228	116 384
Environnement	23	11 874
Développement et logement	57	29 200
Droit, défense des intérêts et politique	34	17 126
Intermédiaires de bienfaisance et de bénévolat	16	8 307
Organismes internationaux	7	3 571
Religion	195	99 393
Associations d'affaires et professionnelles, syndicats	11	5 640
Autres domaines d'activité	25	12 791
Total	1 112	567 467

	2000	
	Millions d'heures de bénévolat	Postes à temps plein ¹
Culture et loisirs	273	139 484
Éducation et recherche	112	57 237
<i>Dont universités, collèges, éducation primaire et secondaire</i>	109	55 690
Santé	97	49 329
<i>Dont hôpitaux et établissements de soins pour bénéficiaires internes</i>	34	17 525
Services sociaux	215	109 755
Environnement	27	13 925
Développement et logement	52	26 281
Droit, défense des intérêts et politique	41	20 721
Intermédiaires de bienfaisance et de bénévolat	12	6 267
Organismes internationaux	10	5 048
Religion	170	86 905
Associations d'affaires et professionnelles, syndicats	22	11 354
Autres domaines d'activité	25	12 601
Total	1 056	538 907

1. À temps plein tout au long de l'année (49 semaines, 40 heures par semaine).



Table 10. Valeur du travail bénévole au coût de remplacement et travail rémunéré, selon le domaine d'activité principal
Tableau CANSIM 3880004

	1997			
	Valeur du travail bénévole au coût de remplacement	Travail rémunéré	Valeur monétaire élargie du travail	Ratio du bénévolat au total
	millions de dollars			pourcent
Culture et loisirs	3 629	1 804	5 433	66,8
Éducation et recherche	1 825	11 389	13 214	13,8
<i>Dont universités, collèges, éducation primaire et secondaire</i>	1 728	10 843	12 571	13,7
Santé	1 221	23 823	25 044	4,9
<i>Dont hôpitaux et établissements de soins pour bénéficiaires internes</i>	534	22 355	22 889	2,3
Services sociaux	2 964	3 170	6 134	48,3
Environnement	292	180	472	61,9
Développement et logement	752	2 334	3 086	24,4
Droit, défense des intérêts et politique	447	214	661	67,6
Intermédiaires de bienfaisance et de bénévolat	220	310	530	41,5
Organismes internationaux	91	118	209	43,5
Religion	2 464	1 837	4 301	57,3
Associations d'affaires et professionnelles, syndicats	136	1 447	1 583	8,6
Autres domaines d'activité	102	1 065	1 167	8,7
Total	14 143	47 691	61 834	22,9

	2000			
	Valeur du travail bénévole au coût de remplacement	Travail rémunéré	Valeur monétaire élargie du travail	Ratio du bénévolat au total
	millions de dollars			pourcent
Culture et loisirs	3 645	2 061	5 706	63,9
Éducation et recherche	1 514	13 127	14 641	10,3
<i>Dont universités, collèges, éducation primaire et secondaire</i>	1 473	12 332	13 805	10,7
Santé	1 345	27 348	28 693	4,7
<i>Dont hôpitaux et établissements de soins pour bénéficiaires internes</i>	478	25 869	26 347	1,8
Services sociaux	2 853	4 158	7 011	40,7
Environnement	374	246	620	60,3
Développement et logement	694	3 163	3 857	18,0
Droit, défense des intérêts et politique	558	267	825	67,6
Intermédiaires de bienfaisance et de bénévolat	177	384	561	31,6
Organismes internationaux	134	136	270	49,6
Religion	2 292	2 161	4 453	51,5
Associations d'affaires et professionnelles, syndicats	297	1 388	1 685	17,6
Autres domaines d'activité	158	1 480	1 638	9,6
Total	14 041	55 919	69 960	20,1



VIII. Cadre conceptuel

Le Système de comptabilité nationale

Le *Compte satellite des institutions sans but lucratif et du bénévolat* a été élaboré dans le cadre du Système de comptabilité nationale du Canada (SCN). Le SCN est un système complet d'intégration des statistiques économiques, qui en assure l'exhaustivité, l'uniformité et la comparabilité d'un pays à l'autre au fil du temps. La statistique du Système de comptabilité nationale qui est probablement la mieux connue est le produit intérieur brut (PIB), qui mesure la valeur totale, sans double compte, des biens et des services produits dans l'économie.

Les comptes nationaux du Canada ont toujours rendu compte des opérations monétaires des organismes sans but lucratif, mais ces opérations n'étaient pas explicitement mentionnées dans les données qui ont été publiées. Les lignes directrices internationales pour la comptabilité nationale recommandent de produire des données pour un ensemble limité d'organismes sans but lucratif dans les statistiques types des comptes nationaux. Ce sous-ensemble s'appelle les Institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM)²⁶. Comme c'est le cas dans bien d'autres pays, cette recommandation n'a pas été mise en œuvre au Canada, et les ISBLSM sont intégrées au secteur des particuliers et des entreprises individuelles dans la Comptabilité nationale du Canada. Conformément aux lignes directrices internationales, d'autres organismes sans but lucratif sont intégrés aux secteurs des administrations publiques et des entreprises, selon leurs caractéristiques. En règle générale, les organismes sans but lucratif (OSBL) sont classées dans le secteur des administrations publiques si elles ont des liens importants avec les administrations publiques et reçoivent un financement public important. Ces organismes entrent dans le secteur des entreprises si leur objectif est de répondre aux besoins des entreprises et s'ils recouvrent la majorité de leurs coûts par leurs ventes sur le marché.

Comptes satellites et cadre central du SCN

Outre qu'elles recommandent un cadre type et polyvalent pour l'établissement de statistiques économiques, les lignes directrices du SCN permettent l'élaboration de « comptes satellites ». Les comptes satellites sont des cadres de comptabilité distincts qui augmentent la capacité d'analyse des comptes nationaux dans des domaines d'intérêt particuliers, sans perturber ni surcharger le cadre central du SCN. Ils maintiennent des liens solides avec le cadre central, mais confèrent la souplesse permettant d'introduire d'autres concepts ou systèmes de classification plus appropriés pour un domaine particulier. Étant donné qu'un lien solide est maintenu avec le cadre central, les estimations du compte satellite sont entièrement comparables aux agrégats économiques types, comme le PIB.

Le travail d'élaboration des lignes directrices internationales pour les comptes satellites des organismes sans but lucratif a été entrepris grâce à l'initiative du *Center for Civil Society Studies* de l'Université Johns Hopkins, qui a collaboré étroitement avec la Division de la statistique des Nations Unies. Ces lignes directrices sont désormais publiées dans le *Handbook on Non-Profit Institutions in the System of National Accounts* de l'Organisation des Nations Unies²⁷.

De concert avec 10 autres pays et de nombreux experts internationaux, Statistique Canada a contribué à la production du *Handbook* dans le cadre du *Global Nonprofit Information System Project*. Le Canada compte parmi les premiers pays à le mettre en œuvre.

26. Voir *Système de comptabilité nationale*, 1993.

27. Voir *Handbook on Non-Profit Institutions in the System of National Accounts*, Nations Unies (2003).



Conformément à la recommandation du *Handbook*, le *Compte satellite canadien des institutions sans but lucratif et du bénévolat* recense des OSBL dans tous les secteurs de l'économie. Un ensemble de comptes économiques est établi pour l'ensemble du secteur sans but lucratif, selon le modèle présenté dans le tableau ci-dessous :

Figure 28
Organismes sans but lucratif dans le Système de comptabilité nationale

Unité de type institutionnel	Secteurs du SCN du Canada			Secteur sans but lucratif
	Sociétés privées et entreprises publiques	Administrations publiques	Particuliers et entreprises non constituées en société	
Sociétés	C
Unités gouvernementales	...	G
Ménages	H	...
Organismes sans but lucratif	N ₁	N ₂	N ₃	N = Σ N_i

Puisque les contributions volontaires de temps sont une ressource critique pour le secteur sans but lucratif, on élargit les comptes économiques types pour y inclure une estimation de la valeur économique du bénévolat. Cela porte la valeur de l'activité économique du secteur sans but lucratif au-delà de ce qui serait mesuré si on tenait compte seulement des opérations monétaires. Le fait de ne pas prendre en compte l'importante contribution du travail bénévole peut être vu comme une sous-estimation de la vraie valeur de l'activité économique du secteur sans but lucratif.

Définition du secteur sans but lucratif

La définition internationale du secteur sans but lucratif adoptée pour le compte satellite canadien est fondée sur plusieurs critères structurels et opérationnels. Le secteur est composé d'organismes qui présentent les caractéristiques suivantes :

- 1 *Il s'agit d'organismes* : Ils sont institutionnalisés dans une certaine mesure;
- 2 *Ils sont sans but lucratif et sans répartition des profits* : Leur principale raison d'être n'est pas de réaliser des profits et ils ne remettent pas les profits réalisés aux propriétaires ou aux directeurs;
- 3 *De par leur statut organisationnel, ils sont distincts du gouvernement* : Ils ne font pas partie de l'appareil gouvernemental et n'exercent pas de pouvoirs gouvernementaux en soi;
- 4 *Ils sont autogérés* : Ils ont la capacité de contrôler leurs activités et ne sont pas sous le contrôle effectif d'une autre entité;
- 5 *Ils garantissent la liberté d'adhésion et de contributions* : L'adhésion à l'organisme et les contributions de temps et d'argent ne peuvent être exigées par une loi et ne constituent pas une condition pour en devenir membre.

Parce qu'elle se veut transférable entre pays n'ayant pas les mêmes structures politiques, sociales et juridiques, cette définition ne limite pas le secteur sans but lucratif au cadre de fiscalité ou de réglementation du Canada régissant les organismes de bienfaisance enregistrés, les organismes sans but lucratif ou les sociétés exonérées d'impôt. Le secteur ainsi défini déborde aussi la conception commune du secteur de bienfaisance ou de philanthropie, englobant une vaste gamme d'organismes, qui vont des banques alimentaires aux clubs sportifs, aux organisations de membres et aux associations corporatives, en passant par les organismes de défense des intérêts et les groupes religieux. Le secteur comprend aussi de grands fournisseurs de services dans les domaines de la santé et de l'éducation, tels les hôpitaux et les universités.



IX. Méthodologie d'estimation

Le Système de comptabilité nationale (SCN) constitue un cadre puissant d'intégration pour les statistiques économiques sur le secteur sans but lucratif. Il existe une vaste gamme de sources de données sur les dimensions clés des organismes sans but lucratif canadiens, et il est possible de les combiner et de les intégrer dans un cadre du SCN pour produire les estimations du compte satellite. La comparaison de sources multiples de données dans un système de comptabilité complet et cohérent contribue à améliorer la qualité des données et permet d'exploiter à fond toutes les données sources disponibles.

Les comptes économiques types pour le *Compte satellite des institutions sans but lucratif et du bénévolat* exploitent à fond les fichiers administratifs (données fiscales) pour établir des estimations, alors que d'autres sources sont utilisées pour des segments clés du secteur sans but lucratif ou pour des variables particulières du compte. Le volet non marchand, pour attribuer une valeur au coût de remplacement aux contributions de travail bénévole, s'appuie sur deux sources principales, l'*Enquête nationale sur le don, le bénévolat et la participation* et les taux de salaires tirés du *Recensement de la population du Canada*.

Comptes économiques types

L'établissement de statistiques de comptabilité nationale ayant trait aux organismes sans but lucratif canadiens a nécessité la mise sur pied d'une importante infrastructure pour intégrer des fichiers administratifs multiples et d'autres sources. Au Canada, il n'existe aucune source complète et centralisée de données administratives sur les organismes sans but lucratif. On retrouve plutôt ces données dans divers fichiers de données, dont aucun n'est exhaustif et dont chacun, pris individuellement, comporte des limitations importantes. Ces fichiers englobent les organismes de bienfaisance enregistrés (le fichier de données des T3010), les organismes sans but lucratif (le fichier des T1044), les sociétés exonérées d'impôt (selon les déclarations de revenus des sociétés T2 et l'Index général des renseignements financiers (IGRF)), et les organismes du secteur public ayant droit à des remboursements de la taxe sur les produits et services (le fichier des remboursements de TPS aux organismes du secteur public).

L'Agence du revenu du Canada communique des fichiers administratifs renfermant des déclarations fiscales, sous forme de données brutes non validées. Statistique Canada en effectue le traitement, la validation et l'imputation, puis les fusionne et en élimine les doubles grâce à un identificateur exclusif (le Numéro d'entreprise attribué dans le régime fiscal canadien). Les codes d'industrie sont attribués d'après le Registre des entreprises de Statistique Canada et les traitements et salaires pour chaque employeur sont obtenus du fichier de données T4 État de la rémunération payée. On peut retrouver les OSBL supplémentaires qui ne figurent pas dans les autres fichiers administratifs dans le fichier des T4 grâce à leur code d'industrie selon le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN).

Cette infrastructure, qui est désormais en place, permet de filtrer l'ensemble de l'univers des enregistrements pour éliminer certaines catégories d'organismes qui n'appartiennent pas au secteur sans but lucratif. Voici des exemples d'organismes qui figurent dans les dossiers administratifs du fait de leur statut juridique ou d'exonération d'impôt mais qui sont hors du champ de l'univers des organismes sans but lucratif selon la définition internationale : écoles primaires et secondaires et conseils scolaires publics, municipalités et organismes municipaux, organismes des administrations publiques fédérale et provinciales, organismes des gouvernements des Premières Nations, caisses de retraite, entreprises commerciales d'État et autres organismes à but lucratif qui peuvent être exonérés d'impôt.

Cet univers des dossiers administratifs d'organismes sans but lucratif et les renseignements financiers qui y sont associés sont exploités à fond pour établir des estimations portant sur certaines variables dans l'ensemble des comptes économiques types. Dans plusieurs cas particuliers, toutefois, soit pour des variables particulières soit



pour des segments clés de l'univers des organismes sans but lucratif, il existe d'autres sources possibles. Les cas les plus importants sont résumés ci-après. En règle générale, les éléments du compte satellite qui ne sont pas énumérés ici sont estimés à l'aide de l'univers des enregistrements fiscaux des organismes sans but lucratif, qui est présenté plus haut.

Variables particulières

Transferts (dons) en provenance des particuliers : La partie des transferts des particuliers justifiée de reçus est intégrée du point de vue du payeur à l'aide des déclarations de revenus des particuliers (le fichier de données des T1), tandis que la partie non justifiée de reçus d'impôt est fondée sur les renseignements obtenus auprès d'organismes sans but lucratif.

Transferts en provenance des administrations publiques : Établis du point de vue du payeur à l'aide des renseignements sur les comptes publics des gouvernements fédéral et provinciaux, des enquêtes auprès des municipalités et des états financiers des municipalités.

Transferts en provenance de sociétés : Selon les dons consignés dans les déclarations de revenus des sociétés. Il est important de noter que seules sont incluses les sommes déclarées en tant que dons. Toute autre forme de soutien à un organisme sans but lucratif déclarée comme dépense d'entreprise est exclue, étant donné qu'on ne peut la différencier des autres dépenses d'entreprise.

Segments du secteur sans but lucratif

Hôpitaux et établissements de soins pour bénéficiaires internes : Des comptes détaillés et complets pour les hôpitaux et les établissements publics de soins pour bénéficiaires internes sont établis et intégrés au sous-secteur de la santé des administrations provinciales dans le SCN canadien. L'Institut canadien d'information sur la santé (ICIS) et la Division des statistiques sur la santé de Statistique Canada recueillent des renseignements financiers par recensement sur les hôpitaux et les établissements de soins pour bénéficiaires internes; ces renseignements servent de base pour ces estimations.

Universités et collèges : Des comptes détaillés et complets pour les universités et les collèges sont établis et intégrés au sous-secteur de l'éducation des administrations provinciales dans le SCN canadien. Les estimations sont fondées sur des enquêtes par recensement menées par le Centre de la statistique de l'éducation de Statistique Canada.

Écoles primaires et secondaires : Le Centre de la statistique de l'éducation de Statistique Canada établit des statistiques financières détaillées et complètes sur les écoles privées, les écoles primaires et secondaires sans but lucratif²⁸.

Syndicats : Les cotisations syndicales (figurant en tant que cotisations) sont déclarées sur l'État de la rémunération payée (T4) et cela forme la base des estimations du compte satellite.

Partis politiques : Les cotisations et les dépenses des partis politiques sont établies directement à partir des états financiers publics des partis politiques fédéraux et provinciaux.

Volet non marchand

Pour le volet non marchand du compte satellite, on attribue une valeur au coût de remplacement aux heures de bénévolat par domaine d'activité principal selon l'*Enquête nationale sur le don, le bénévolat et la participation* (ENDBP). Étant donné que l'ENDBP n'englobe pas le Yukon, les Territoires du Nord-Ouest et le Nunavut, on a

28. Tel que déjà mentionné, le compte satellite exclut les écoles primaires et secondaires publiques puisqu'elles sont hors du champ de l'univers du secteur sans but lucratif. Seules les écoles privées sans but lucratif en font partie.



ajouté une estimation des heures de bénévolat pour les territoires afin d'obtenir un chiffre pour l'ensemble du pays²⁹.

La valeur est établie en fonction des taux de salaires des professions des services communautaires et sociaux, selon le Recensement de la population de 1996. Les taux de salaires sont indexés selon l'inflation par rapport à l'année de référence correspondante et sont ensuite ajustés pour tenir compte des cotisations des employeurs à l'assurance-emploi, au Régime de pension du Canada et au Régime de rentes du Québec. Les taux sont appliqués par province pour ainsi tenir compte des variations régionales³⁰.

On a choisi de retenir les taux de salaires dans les professions relatives aux services communautaires et sociaux en raison du fait qu'ils sont représentatifs de la nature du travail effectué par les bénévoles et qu'on s'est servi de ces taux dans des études précédentes pour établir la valeur du travail non rémunéré des ménages³¹. Dans le cycle de collecte le plus récent, effectué à l'automne 2004, l'enquête a recueilli des données sur les heures de bénévolat par type d'activité. Cela permettra d'améliorer l'évaluation au coût de remplacement de l'activité bénévole, vu que les activités particulières pourront être appariées aux taux de salaires correspondants par profession, compte tenu de la gamme de compétences et de contributions offertes par les bénévoles. On pourrait, par exemple, dans le cas des heures de bénévolat au sein d'un conseil d'administration ou d'un comité, attribuer un taux de salaire correspondant au domaine de la gestion, ou encore, dans le cas des heures consacrées à servir des repas, attribuer un taux correspondant à celui d'un serveur.

Il convient de souligner que les répondants à l'ENDBP sont invités à déclarer le bénévolat pour tout groupe ou toute organisation, et qu'il n'est pas possible, pour l'instant, de déterminer quelle partie du bénévolat est réalisée pour le compte d'organismes qui ne font pas partie du secteur sans but lucratif. Bien que le bénévolat soit le plus souvent fait par l'entremise d'organismes sans but lucratif et bénévoles, une partie profite aux organismes gouvernementaux (p. ex. les parcs fédéraux, les corps policiers, les écoles municipales). Puisqu'il n'est pas possible d'isoler ces chiffres, toutes les heures de bénévolat déclarées dans l'ENDBP ont été intégrées dans le volet non marchand du compte satellite.

Classification selon le domaine d'activité principal

Les estimations du compte satellite sont classées selon le domaine d'activité principal en fonction de la classification internationale des organismes sans but lucratif. Cette classification a été élaborée dans le cadre du projet comparatif du secteur sans but lucratif de l'Université Johns Hopkins, lorsqu'on a constaté que les systèmes de classification des activités économiques n'étaient pas suffisamment détaillés pour bien saisir l'activité du secteur sans but lucratif. On trouvera à l'annexe B une description complète du système de classification international des organismes sans but lucratif.

29. L'estimation est établie en fonction de la population des territoires et d'un taux national moyen de bénévolat. Elle correspondait à environ 3 millions d'heures en 2000.

30. L'estimation du taux de salaire moyen au Canada pour l'année de référence 2000 s'établissait à 13,35 \$ l'heure.

31. Pour d'autres renseignements au sujet des concepts et des principes liés au travail non rémunéré des ménages, voir *Travail non rémunéré des ménages : mesure et évaluation*, Statistique Canada (1995).



Annexe A - Rapprochement du compte satellite et de l'Enquête nationale auprès des organismes à but non lucratif et bénévoles

Il arrive fréquemment que Statistique Canada procède à une analyse comparative de données complémentaires tirées d'autres sources. Il s'agit là d'une mesure parmi tant d'autres permettant de garantir des normes élevées de qualité des données.

L'*Enquête nationale auprès des organismes à but non lucratif et bénévoles* (ENONB) est une toute première enquête portant sur les organismes sans but lucratif et bénévoles au Canada. Elle fournit des données sur des caractéristiques clés tels que les secteurs d'activité de ces organismes, les populations qu'ils desservent ainsi que les ressources financières et humaines qu'ils emploient. L'enquête sert aussi à recueillir de l'information sur les défis que doivent relever les organismes pour réaliser leur mandat.

Une analyse exhaustive de rapprochement a été menée pour s'assurer que l'information financière recueillie sur l'ENONB était conforme aux estimations établies dans le *Compte satellite des institutions sans but lucratif et du bénévolat*. Du point de vue de l'ENONB, cette analyse était importante pour valider les organismes retenus dans l'échantillon de l'enquête. L'analyse a en outre permis de s'assurer que l'univers couvert par l'ENONB s'accordait avec les concepts internationaux en la matière.

Du point de vue du compte satellite, l'analyse de rapprochement a permis d'étendre le champ d'observation pour certains types d'organismes qui n'étaient pas bien représentés dans les sources de données utilisées pour compiler les estimations. Puisque les organismes non couverts étaient généralement de moindre envergure, les répercussions sur le poids financier étaient peu importantes. En effet, elles représentaient une augmentation d'environ 1,8 milliard de dollars (2,2 %) du produit intérieur brut pour le secteur sans but lucratif, et une augmentation du même ordre des revenus (3,2 milliards de dollars) pour 2003. Les ajustements de couverture quant au champ d'observation étaient concentrés dans les groupes suivants de la classification internationale des organismes sans but lucratif : les sports et les loisirs, les services sociaux ainsi que les associations d'affaires et professionnelles.

Il n'a pas été possible d'établir un rapprochement complet entre les estimations du compte satellite et celles de l'ENONB; il existe toujours des différences entre les deux ensembles de données. Ces différences sont attribuables à de nombreux facteurs, entre autres les différences par rapport aux périodes de référence, aux concepts et aux méthodes ainsi qu'aux procédures de classification. En outre, il existe toujours des différences pour ce qui est de l'univers et du champ d'observation dans certains domaines particuliers³². Toutefois, grâce à l'analyse de rapprochement, les conclusions générales qui se dégagent des deux programmes, pour ce qui est de la taille et de la portée du secteur sans but lucratif sur le plan économique, concordent dans une large mesure.

32. Par exemple, l'ENONB a retenu, dans son champ d'observation, certains musées et galeries d'art, alors que les estimations du compte satellite n'englobent pas ces organismes. En revanche, les estimations du compte satellite présente une couverture plus complète des hôpitaux, des universités et des collèges car elles ne se limitent pas aux établissements de cette catégorie qui sont enregistrés en tant qu'organismes de bienfaisance ou qui sont constitués en société sans but lucratif.



Annexe B - La classification internationale des organismes sans but lucratif

Les organismes sans but lucratif dans le compte satellite sont classés selon le domaine d'activité principal selon la classification internationale des organismes sans but lucratif. Il s'agit du système de classification recommandé dans le *Handbook on Non-Profit Institutions in the System of National Accounts* de l'ONU. Ce système de classification regroupe les organismes en 12 grands groupes d'activité, dont un groupe général « Domaines d'activité non classifiés ailleurs ». Ces 12 grands groupes d'activité sont subdivisés en 24 sous-groupes. Les estimations du compte satellite correspondent à chacun des grands groupes. Ces derniers sont décrits ci-après.

Groupe 1 : Culture et loisirs

Médias et communications. Production et diffusion d'information et de communications; comprennent les stations de radio et de télévision; l'édition de livres, de revues, de journaux et de bulletins d'information; la production cinématographique; les bibliothèques.

Arts visuels, architecture, céramique. Production, diffusion et exposition d'œuvres d'art visuel et d'architecture; comprend la sculpture, les sociétés photographiques, la peinture, le dessin, les centres de design et les associations architecturales.

Arts d'interprétation. Centres d'arts d'interprétation, compagnies et associations d'arts d'interprétation; comprend les compagnies de théâtre, de danse, de ballet, d'opéra, les orchestres, les chorales et les ensembles musicaux.

Sociétés historiques, littéraires et humanistes. Promotion et appréciation des lettres et des sciences humaines, préservation des artefacts historiques et culturels, et commémoration des événements historiques; comprend les sociétés historiques, de poésie et littéraires, les associations linguistiques, les sociétés de promotion de la lecture, les monuments aux morts de même que les fonds et associations commémoratifs.

Musées. Musées généraux et spécialisés des domaines de l'art, de l'histoire, des sciences, de la technologie et de la culture.

Zoos et aquariums.

Sports. Services et événements de sport amateur, d'entraînement, de conditionnement physique et de compétition sportive; comprend les centres de conditionnement physique et de mieux-être.

Clubs de loisirs et clubs sociaux. Installations et services de loisirs aux particuliers et aux collectivités; comprend les associations de terrains de jeu, les clubs sportifs, les clubs d'hommes et de femmes, les clubs de tourisme et les clubs de loisirs.

Associations philanthropiques. Organismes de membres qui fournissent des services aux membres et aux collectivités locales comme les Lions, Zonta International, le Club Rotary et les Kiwanis.

Groupe 2 : Éducation et recherche

Enseignement élémentaire, primaire et secondaire. Enseignement aux niveaux élémentaire, primaire et secondaire; comprend les organismes préscolaires autres que les garderies.

Enseignement supérieur. Enseignement supérieur, menant à des grades universitaires; comprend les universités, les écoles de gestion des affaires, les facultés de droit et les facultés de médecine.

Écoles de formation professionnelle et technique. Formation technique et professionnelle spécifiquement axée sur l'obtention d'un emploi; comprend les écoles de métiers, la formation parajuridique et les écoles de secrétariat.



Éducation des adultes et éducation permanente. Établissements offrant de l'enseignement et de la formation qui complètent le système d'éducation officiel; comprend les écoles de formation continue, les écoles d'études par correspondance et les écoles du soir ainsi que les programmes parrainés d'alphabétisation et de lecture.

Recherche médicale. Recherche dans le domaine de la médecine; comprend la recherche sur des maladies, des troubles ou des disciplines médicales spécifiques.

Sciences et technologie. Recherche en sciences physiques et de la vie ainsi qu'en ingénierie et en technologie.

Sciences sociales, études politiques. Recherche et analyse dans le domaine des sciences sociales et de la science politique.

Groupe 3 : Santé

Hôpitaux. Principalement les soins et les traitements médicaux pour les patients hospitalisés.

Rééducation. Soins de santé pour les patients hospitalisés et thérapie de réadaptation pour les personnes atteintes de déficiences physiques imputables à une lésion, à un défaut génétique ou à une maladie et nécessitant des traitements de longue durée en physiothérapie ou des formes semblables de soins.

Maisons de soins infirmiers. Soins de convalescence aux patients en milieu hospitalier; soins en établissement et services de santé primaires; comprend les foyers pour personnes âgées fragiles et les maisons de soins infirmiers pour personnes souffrant d'un handicap grave.

Hôpitaux psychiatriques. Soins et traitements en milieu hospitalier pour les malades mentaux.

Traitement des maladies mentales. Traitement en service externe pour les personnes souffrant de troubles psychiques; comprend les centres communautaires de santé mentale et les foyers de transition.

Intervention en cas de crise. Services et consultations externes pour les cas de maladies mentales aiguës; comprend la prévention du suicide et l'aide aux victimes d'agressions et d'abus.

Santé publique et éducation au mieux-être. Promotion de la santé publique et éducation en santé; comprend le dépistage de risques éventuels pour la santé, la formation en premiers soins et les services de premiers soins ainsi que les services de planification familiale.

Traitement sanitaire, principalement en service externe. Organismes qui assurent des services de santé principalement en service externe, p. ex. les cliniques de santé et les centres de vaccination.

Services médicaux de réadaptation. Soins thérapeutiques en service externe; comprend les centres de cure naturelle, les cours de yoga et les centres de physiothérapie.

Services médicaux d'urgence. Services aux personnes nécessitant des soins immédiats; comprend les services ambulatoires et les soins d'urgence paramédicaux, les programmes de traumatologie, les programmes de dernier recours et les services d'ambulance.

Groupe 4 : Services sociaux

Protection de l'enfance, services à l'enfance et garderies. Services aux enfants, services d'adoption, centres de développement de l'enfant et placements en famille d'accueil; comprend les centres de soins aux bébés et les garderies.

Services à la jeunesse et protection de la jeunesse. Services à la jeunesse; comprend les services de prévention de la délinquance, la prévention de la grossesse chez les adolescentes, la prévention du décrochage scolaire, les



centres et clubs de jeunes ainsi que les programmes d'emploi pour les jeunes; comprend les YMCA, YWCA, Scouts, Guides ainsi que les Grands frères et les Grandes sœurs.

Services à la famille. Comprend l'initiation à la vie familiale et l'éducation des parents, les agences et services pour chefs de famille monoparentale ainsi que les refuges et les services pour les victimes de violence familiale.

Services aux personnes handicapées. Comprend les foyers autres que les maisons de soins infirmiers, les services de transport, les services de loisirs et d'autres services spécialisés.

Services aux personnes âgées. Organismes qui fournissent des soins gériatriques; comprend les services à domicile, les services d'aides familiales, les services de transport, les services de loisirs, les programmes de repas et les autres services destinés aux personnes âgées (ne comprend pas les maisons de soins infirmiers).

Services d'entraide et autres services sociaux personnels. Programmes et services d'entraide et de développement personnel; comprend les groupes de soutien, les services de consultation personnelle ainsi que les services de conseillers en crédit et en gestion des finances personnelles.

Prévention et intervention en cas de catastrophes et de situations d'urgence. Organismes dont l'objectif est de prévenir et de prévoir les catastrophes, d'intervenir lorsqu'elles se produisent et d'en atténuer les effets; sensibiliser les personnes, les éduquer ou les préparer autrement à composer avec les répercussions des catastrophes, ou à secourir les victimes; comprend les services de pompiers volontaires et les services de sauvetage sur l'eau, entre autres.

Hébergement temporaire. Organismes offrant des refuges temporaires aux sans-abri; comprend l'aide aux voyageurs et le logement temporaire.

Aide aux réfugiés. Organismes offrant des aliments, des vêtements, de l'hébergement et des services aux réfugiés et aux immigrants.

Soutien et maintien du revenu. Organismes offrant de l'aide pécuniaire et d'autres formes de services directs aux personnes incapables de subvenir à leurs besoins.

Aide matérielle. Organismes offrant de la nourriture, des vêtements, du transport et d'autres formes d'aide; comprend les banques alimentaires et les centres de distribution de vêtements.

Groupe 5 : Environnement

Lutte contre la pollution. Organismes qui travaillent à promouvoir l'air propre, l'eau propre, la réduction et la prévention de la pollution par le bruit, le contrôle des radiations, le traitement des déchets dangereux et des substances toxiques, la gestion des déchets solides et les programmes de recyclage.

Conservation et protection des ressources naturelles. Conservation et protection des ressources naturelles, y compris les ressources végétales, l'eau et l'énergie aux fins d'usage général et d'agrément du public.

Embellissement de l'environnement et des espaces naturels. Jardins botaniques, arboretums, programmes d'horticulture et services d'aménagement paysager; comprend les organismes faisant la promotion de campagnes anti-ordures, de programmes de préservation des parcs, des espaces verts et des espaces ouverts en milieu urbain ou rural, et programmes d'embellissement des villes et des routes.

Protection et bien-être des animaux. Services de protection et de bien-être des animaux; comprend les refuges et les sociétés de protection des animaux.

Préservation et protection de la faune. Préservation et protection de la faune; comprend les sanctuaires et les refuges.



Services vétérinaires. Hôpitaux pour animaux et services offrant des soins aux animaux d'élevage et aux animaux de compagnie.

Groupe 6 : Développement et logement

Organismes communautaires et de quartier. Organismes œuvrant à l'amélioration de la qualité de vie dans les collectivités et les quartiers, p. ex. les associations de squatters, les organismes de développement local et les coopératives abritant des défavorisés.

Développement économique. Programmes et services destinés à améliorer l'infrastructure et la capacité économiques; comprend la réalisation d'éléments d'infrastructure comme les routes; les services financiers comme les associations de crédit et d'épargne, les programmes d'encouragement aux entrepreneurs, la consultation technique et en gestion ainsi que l'aide au développement rural.

Développement social. Organismes travaillant à l'amélioration de l'infrastructure et de la capacité des établissements et à l'allègement des problèmes sociaux ainsi qu'à l'amélioration du bien-être de la population.

Associations de logement. Développement, construction, gestion, location, financement et modernisation des logements.

Aide au logement. Organismes offrant des services de recherche de logement, des services juridiques et de l'aide connexe.

Programmes de formation à l'emploi. Organismes offrant et appuyant des programmes d'apprentissage, des stages, de la formation en cours d'emploi et d'autres programmes de formation.

Consultation et orientation professionnelles. Formation et orientation professionnelles, consultations, tests, et services connexes.

Réadaptation professionnelle et ateliers protégés. Organismes qui font la promotion de l'autonomie et d'activités rémunératrices au moyen de la formation en cours d'emploi et de l'emploi.

Groupe 7 : Droit, défense des intérêts et politique

Organismes de défense des intérêts. Organismes qui protègent les droits et défendent les intérêts de groupes particuliers de personnes, p. ex. les handicapés physiques, les personnes âgées, les enfants et les femmes.

Associations de défense des droits civils. Organismes qui travaillent à protéger ou à défendre les libertés civiles individuelles et les droits de la personne.

Associations ethniques. Organismes qui défendent les intérêts de membres appartenant à un groupe ethnique particulier ou leur offrent des services.

Associations civiques. Programmes et services destinés à favoriser et à promouvoir l'esprit de civisme.

Services juridiques. Services, conseils et aide juridiques pour le règlement des différends et les questions d'ordre juridique.

Prévention de la criminalité et politique d'intérêt public. Prévention de la criminalité pour promouvoir la sécurité et les mesures de précaution parmi les citoyens.

Réadaptation des contrevenants. Programmes et services visant à réintégrer les contrevenants; comprend les maisons de transition, les programmes de probation et de libération conditionnelle et les solutions de rechange à l'incarcération.



Aide aux victimes. Services, consultations et conseils aux victimes d'actes criminels.

Associations de protection du consommateur. Protection des droits du consommateur et amélioration du contrôle et de la qualité des produits.

Partis et organismes politiques. Activités et services visant à soutenir l'élection de certains candidats; comprend la diffusion d'information, les relations publiques et la collecte de fonds à des fins politiques.

Groupe 8 : Intermédiaires de bienfaisance et de bénévolat

Fondations subventionnaires. Fondations privées; comprend les fondations d'entreprise, les fondations communautaires et les fondations indépendantes de droit public.

Promotion et appui aux bénévoles. Organismes qui recrutent, forment et placent des bénévoles et qui font la promotion du bénévolat.

Organismes de souscription de fonds. Organismes fédérés et collectifs de souscription de fonds; comprend les loteries.

Groupe 9 : Organismes internationaux

Programmes d'échange, d'amitié et culturels. Programmes et services destinés à encourager le respect mutuel et l'amitié à l'échelle internationale.

Associations d'aide au développement. Programmes et projets qui font la promotion du développement économique et social à l'étranger.

Organismes internationaux de secours en cas de catastrophe et d'aide aux sinistrés. Organismes qui recueillent, envoient et fournissent de l'aide à d'autres pays en cas de catastrophe ou d'urgence.

Organismes internationaux de droits de la personne et de promotion de la paix. Organismes qui œuvrent à la promotion et à la surveillance des droits de la personne et de la paix à l'étranger.

Groupe 10 : Religion

Congrégations. Églises, synagogues, temples, mosquées, lieux de pèlerinage, monastères, séminaires et organismes semblables qui font la promotion des croyances religieuses et célèbrent des services et des rituels religieux.

Associations de congrégations. Associations et auxiliaires de congrégations et d'organismes religieuses qui appuient les croyances, les services et les rituels religieux et en font la promotion.

Groupe 11 : Associations d'affaires et professionnelles, syndicats

Associations d'affaires. Organismes qui travaillent à promouvoir, réglementer et protéger les intérêts de branches particulières des affaires, p. ex. une association de fabricants, une association d'agriculteurs, une association de banquiers.

Associations professionnelles. Organismes qui travaillent à promouvoir, réglementer et protéger des intérêts professionnels, p. ex. ceux de l'association du Barreau ou des associations médicales.

Syndicats. Organismes qui travaillent à promouvoir, protéger et réglementer les droits et les intérêts des employés.

Groupe 12 : Autres domaines d'activité



Annexe C - Glossaire des principaux termes

Achats intermédiaires

La valeur des biens et services utilisés comme intrants dans un processus de production. Les biens ou services peuvent être soit transformés soit utilisés dans la production. Exclut les actifs fixes dont la consommation est comptabilisée comme provision pour consommation de capital. Aussi appelés consommation intermédiaire.

Autre excédent d'exploitation

L'excédent d'exploitation moins les provisions pour consommation de capital.

Cotisations

Frais d'adhésion, cotisations et droits d'association reçus par les organismes sans but lucratif.

Dépenses courantes

Dépenses consacrées à la production courante (dépenses d'exploitation) et transferts courants aux autres secteurs.

Dépenses d'exploitation

Salaires, traitements et revenus supplémentaires du travail, consommation intermédiaire, provisions pour consommation de capital et impôts indirects nets sur les facteurs de production.

Épargne

Le total des revenus actuels moins le total des dépenses actuelles.

Excédent d'exploitation

L'excédent ou le déficit découlant de la production marchande d'organismes sans but lucratif.

Impôts indirects nets sur les facteurs de production

Les impôts moins les subventions qui s'appliquent à l'emploi de main-d'œuvre et à la propriété ou à l'utilisation du sol, d'ouvrages et d'autres éléments d'actif utilisés aux fins de la production.

Production brute

La valeur totale de la production brute de biens et services par le secteur sans but lucratif, avant déduction de la consommation intermédiaire.

Produit intérieur brut (PIB)

La valeur totale, sans double compte, des biens et services produits sur une période donnée. Pour l'ensemble de l'économie, le PIB englobe tous les biens et services produits sur le territoire économique du Canada. Pour le secteur sans but lucratif en particulier, il correspond à la contribution du secteur au PIB du Canada, c'est-à-dire à sa production brute moins sa consommation intermédiaire. Aussi appelé valeur ajoutée, production ou activité économique.



Produit intérieur brut aux prix de base

L'établissement de la valeur aux prix de base du PIB comprend le coût des facteurs de production (main-d'œuvre et capital utilisés dans le processus de production) y compris les impôts indirects nets prélevés sur ces facteurs.

Provisions pour consommation de capital

Provisions pour l'utilisation de capital fixe dans le processus de production. Aussi appelées amortissement.

Revenus de placements

Intérêts, dividendes et autres revenus de placements reçus sur des avoirs détenus par le secteur sans but lucratif.

Salaires, traitements et revenus supplémentaires du travail

Rémunération versée aux salariés en échange du travail accompli. Comprend les cotisations sociales des employeurs, comme les cotisations à l'assurance-emploi et aux régimes de pension, les indemnités d'accidents du travail, les régimes d'assurance de soins de santé et de soins dentaires et l'assurance-invalidité. Aussi appelés rémunération des salariés.

Taux d'emploi

Nombre de personnes employées exprimé en pourcentage de la population âgée de 15 ans et plus.

Transferts courants

Transferts unilatéraux de revenu entre agents, sans contrepartie de biens ou de services. Par exemple, les particuliers transfèrent du revenu au secteur sans but lucratif sous forme de dons de bienfaisance. Les administrations publiques transfèrent du revenu sous forme de subventions.

Valeur du bénévolat au coût de remplacement

Heures de bénévolat au coût de remplacement, c'est-à-dire au coût d'achat des mêmes services sur le marché du travail rémunéré.

Ventes de biens et services

Recettes tirées de la vente de biens ou de la prestation de services mis en vente dans le cours des opérations. Les recettes provenant du jeu pour fins de bienfaisance, le revenu locatif et les ventes aux administrations publiques entrent dans cette catégorie.



Bibliographie

Commission des communautés européennes, Fonds monétaire international, Organisation pour la coopération et le développement économiques, Nations Unies et Banque mondiale, 1993. *Le Système de comptabilité nationale (SCN), 1993*, Bruxelles/Luxembourg, New York, Paris, Washington, D.C., publication des Nations Unies, n° de vente E.94.XVII.4.

Day, K., et R.A. Devlin. 1997, *The Canadian Nonprofit Sector*, document de travail n° 2 des Réseaux canadiens de recherche en politiques sociales, Ottawa, RCRPP.

Hall, M., et K. Banting. 2000, « The Nonprofit Sector in Canada: An Introduction », *The Nonprofit Sector in Canada: Roles and Relationships*, publié sous la direction de K. Banting, Kingston, School of Policy Studies, Université Queen's.

Hall, M., L. McKeown, et K. Roberts. 2001, *Canadiens dévoués, Canadiens engagés : points saillants de l'Enquête nationale de 2000 sur le don, le bénévolat et la participation*, produit n° 71-542-XIF au catalogue de Statistique Canada.

Hirshhorn, R., éd. 1997, *The Emerging Sector: In Search of a Framework*, étude n° 01 des Réseaux canadiens de recherche en politiques publiques, Ottawa, RCRPP.

McMullen, K., et G. Schellenberg. 2003, *Mapping the Non-profit Sector*, document de recherche n° 1 des Réseaux canadiens de recherche en politiques publiques portant sur les ressources humaines dans le secteur à but non lucratif, Ottawa, RCRPP.

Nations Unies. 2003, *Handbook of National Accounting: Handbook on Non-Profit Institutions in the System of National Accounts*, publication des Nations Unies, n° de vente E.03.XVII.9.

Reed, P.B., et Valerie J. Howe. 1999, *Définition et classification du secteur sans but lucratif*, produit n° 750048MIF n° 07 au catalogue de Statistique Canada.

Salamon, L., et autres. 1999, *Global Civil Society: Dimensions of the Nonprofit Sector*, Center for Civil Society Studies, Johns Hopkins University Institute for Policy Studies, Baltimore MD.

Saunders, R. 2004, *Passions and Commitment Under Stress: Human Resource Issues in Canada's Non-profit Sector — A Synthesis Report*, document de recherche n° 5 des Réseaux canadiens de recherche en politiques publiques portant sur les ressources humaines dans le secteur à but non lucratif, Ottawa, RCRPP.

Scott, K. 2003, *Funding Matters: The Impact of Canada's New Funding Regime on Nonprofit and Voluntary Organizations*, Ottawa, Conseil canadien de développement social.

Statistique Canada. 2004, *Comptes économiques et financiers nationaux, estimations trimestrielles*, Système de comptabilité nationale, produit n° 13-001-XPB au catalogue de Statistique Canada.

Statistique Canada (à paraître). *Guide du secteur public du Canada*, Système de comptabilité nationale, Division des institutions publiques.



Statistique Canada. 1995, *Travail non rémunéré des ménages : mesure et évaluation*, Études de comptabilité nationale, produit n° 13-603F n° 3 au catalogue de Statistique Canada.

Statistique Canada. 1989, *Guide de l'utilisateur pour le Système de comptabilité nationale du Canada*, Système de comptabilité nationale, produit n° 13-589F au catalogue de Statistique Canada.

Tice, H., et les membres du NPI Handbook Test Group. 2002, *Portraying the Nonprofit Sector in Official Statistics: Early Findings from NPI Satellite Accounts*. Document présenté lors de la 27^e General Conference of the International Association for Research in Income and Wealth, tenue à Djurhamn, Suède, du 18 au 24 août 2002.



Division des comptes des revenus et dépenses, série technique

La Division des comptes des revenus et dépenses (DCRD) offre des tirés à part d'articles techniques, que l'utilisateur peut obtenir sans frais. Voici la liste des tirés à part disponibles. Pour obtenir des copies, vous pouvez communiquer avec la responsable des services aux clients au 613-951-3810 ou vous pouvez écrire à DCRD, Statistique Canada, 21^e étage, édifice R.H. Coats, Tunney's Pasture, Ottawa, Ontario, K1A 0T6. (Internet : lead-info-dcrd@statcan.ca)

1. «Les indices de prix Laspeyres, Paasche et en chaîne dans les comptes des revenus et dépenses», tiré à part de *Comptes nationaux des revenus et dépenses*, quatrième trimestre 1988.
2. «Document technique sur le traitement de la production de céréales dans les comptes trimestriels des revenus et dépenses», tiré à part de *Comptes nationaux des revenus et dépenses*, premier trimestre 1989.
3. «Révision des données de la période 1985-1988 dans les comptes nationaux des revenus et dépenses», tiré à part de *Comptes nationaux des revenus et dépenses*, premier trimestre 1989.
4. «Incorporation dans les comptes des revenus et dépenses d'une décomposition de (investissement en machines et matériel)», tiré à part de *Comptes nationaux des revenus et dépenses*, troisième trimestre 1989.
5. «Les nouvelles estimations provinciales de la demande intérieure finale en prix constants», tiré à part de *Comptes nationaux des revenus et dépenses*, quatrième trimestre 1989.
6. «Produit intérieur brut en termes réels : sensibilité au choix de l'année de base», tiré à part de *L'Observateur économique canadien*, mai 1990.
7. «Révisions des données de la période 1986-1969 dans les comptes nationaux des revenus et dépenses», tiré à part de *Comptes nationaux des revenus et dépenses*, premier trimestre 1990.
8. «Les indices de volume dans les comptes des revenus et dépenses», tiré à part de *Comptes nationaux des revenus et dépenses*, premier trimestre 1990.
9. «Un nouvel indicateur des tendances de l'inflation par les salaires», tiré à part de *L'Observateur économique canadien*, septembre 1989.
10. «Tendances récentes des salaires», tiré à part de *L'Emploi et le revenu en perspective*, hiver 1990.
11. «Le système de comptabilité nationale du Canada et le système de comptabilité nationale des Nations Unies», tiré à part de *Comptes nationaux des revenus et dépenses*, troisième trimestre 1990.
12. «La répartition des impôts indirects et des subventions aux composantes de la dépense finale», tiré à part de *Comptes nationaux des revenus et dépenses*, troisième trimestre 1990.
13. «Le traitement de la TPS dans les comptes des revenus et dépenses», tiré à part de *Comptes nationaux des revenus et dépenses*, premier trimestre 1991.
14. «L'introduction des indices de volume en chaîne dans les comptes des revenus et dépenses», tiré à part de *Comptes nationaux des revenus et dépenses*, premier trimestre 1991.
15. «Révisions des données de la période 1987-1990 dans les comptes nationaux des revenus et dépenses», tiré à part de *Comptes nationaux des revenus et dépenses*, deuxième trimestre 1991.
16. «Estimations en volume du commerce international des services commerciaux», tiré à part de *Comptes nationaux des revenus et dépenses*, troisième trimestre 1991.



17. «Le défi de la mesure dans les comptes nationaux», tiré à part de *Comptes nationaux des revenus et dépenses*, quatrième trimestre 1991.
18. «Étude sur le flux des services de consommation générés par le stock de biens de consommation», tiré à part de *Comptes nationaux des revenus et dépenses*, quatrième trimestre 1991.
19. «La valeur du travail ménager au Canada. 1986», tiré à part de *Comptes nationaux des revenus et dépenses*, premier trimestre 1992.
20. «Révisions des données de la période 1988-1991 dans les comptes nationaux des revenus et dépenses», tiré à part de *Comptes nationaux des revenus et dépenses*, estimations annuelles. 1980-1991.
21. «Achats outre-frontière - Tendances et mesure», tiré à part de *Comptes nationaux des revenus et dépenses*, troisième trimestre 1992.
22. «Comment lire» les statistiques produites par le gouvernement : un guide pratique», tiré à part de *Options Politiques*, vol. 14, n° 3, avril 1993.
23. «L'Actualité des comptes des revenus et dépenses trimestriels : une comparaison à l'échelle internationale», tiré à part de *Comptes nationaux des revenus et dépenses*, premier trimestre 1993.
24. «Comptes nationaux des revenus et dépenses : Estimations révisées pour la période de 1989 à 1992», tiré à part de *Comptes nationaux des revenus et dépenses*, estimations annuelles, 1981-1992.
25. «Comparaisons internationales des quantités et des prix: parités de pouvoir d'achat et dépenses réelles, Canada et États-Unis», tiré à part de *Comptes nationaux des revenus et dépenses*, estimations annuelles, 1981-1992.
26. «La ventilation par secteur du PIB au coût des facteurs», tiré à part de *Comptes nationaux des revenus et dépenses*, troisième trimestre 1993.
27. «La valeur du travail ménager au Canada, 1992», tiré à part de *Comptes nationaux des revenus et dépenses*, quatrième trimestre 1993.
28. «Évaluation de la dimension de l'économie souterraine : le point de vue de Statistique Canada», tiré à part de *L'Observateur économique canadien*, mai 1994.
29. «Comptes nationaux des revenus et dépenses : Estimations révisées pour la période de 1990 à 1993», tiré à part de *Comptes nationaux des revenus et dépenses*, premier trimestre 1994.
30. «Rapport d'étape : élément environnemental des comptes nationaux du Canada», tiré à part de *Comptes nationaux des revenus et dépenses*, estimations annuelles, 1982-1993.
31. «Le Compte satellite du tourisme», tiré à part de *Comptes nationaux des revenus et dépenses*, deuxième trimestre 1994.
32. «Le système international de comptabilité nationale de 1993 : son application au Canada», tiré à part de *Comptes nationaux des revenus et dépenses*, troisième trimestre 1994.
33. «La révision de 1995 des Comptes économiques et financiers nationaux», tiré à part de *Comptes économiques et financiers nationaux*, premier trimestre 1995.
34. «Une introduction aux produits financiers dérivés», tiré à part de *Comptes économiques et financiers nationaux*, premier trimestre 1995.



35. «L'effet du changement d'année de base sur le PIB», tiré à part de *Comptes économiques et financiers nationaux*, deuxième trimestre 1996.
36. «Parités de pouvoir d'achat et dépenses réelles, États-Unis et Canada : mise à jour jusqu'à 1998», tiré à part de *Comptes nationaux des revenus et dépenses*, troisième trimestre 1999.
37. «Capitalisation des logiciels dans la comptabilité nationale», *Comptes nationaux des revenus et dépenses série technique*, février 2002.
38. «Compte satellite provincial et territorial du tourisme pour le Canada, 1996», *Comptes nationaux des revenus et dépenses série technique*, avril 2002.
39. «Parités de pouvoir d'achat et dépenses réelles, États-Unis et Canada», tiré à part de *Comptes nationaux des revenus et dépenses*, premier trimestre 2002.
40. «Compte satellite provincial et territorial du tourisme pour le Canada, 1998», *Comptes nationaux des revenus et dépenses série technique*, juin 2003.
41. «Recettes des administrations publiques attribuables au tourisme», *Comptes nationaux des revenus et dépenses série technique*, septembre 2003.
42. «Méthodologie de l'indice de volume en chaîne Fisher», *Comptes nationaux des revenus et dépenses série technique*, novembre 2003.
43. «Tendances provinciales et territoriales des statistiques économiques : 1981 - 2000», *Comptes nationaux des revenus et dépenses série technique*, novembre 2003.
44. « Les révisions de 1997 à 2003 des Indicateurs nationaux du tourisme » , *Comptes nationaux des revenus et dépenses série technique*, octobre 2004.
45. « Étude des révisions des données des indicateurs nationaux du tourisme » , *Comptes nationaux des revenus et dépenses série technique*, octobre 2004.
46. « Comptes économiques provinciaux et territoriaux » , *Comptes nationaux des revenus et dépenses série technique*, novembre 2004.
47. « Révisions des indicateurs nationaux du tourisme du Canada » , *Comptes nationaux des revenus et dépenses série technique*, janvier 2005.
48. « Comptes satellite du tourisme du Canada, 2000 » , *Comptes nationaux des revenus et dépenses série technique*, octobre 2005.
49. « Tendances sur le plan de l'épargne et du prêt net dans les comptes nationaux » , *Comptes nationaux des revenus et dépenses série technique*, novembre 2005.
50. «Tendances récentes du financement des sociétés : constatations provenant du Système de comptabilité nationale du Canada», tiré à part de *Comptes nationaux des revenus et dépenses*, quatrième trimestre 2005.
51. «Module sur les ressources humaines du compte satellite du tourisme, 1997-2002.», *Comptes nationaux des revenus et dépenses série technique*, mars 2006.
53. «Parités de pouvoir d'achat et dépenses réelles, États-Unis et Canada, 1992-2005», *Comptes nationaux des revenus et dépenses série technique*, février 2007.
54. «Tendances récentes de la production et de l'emploi», *Comptes nationaux des revenus et dépenses série technique*, février 2007.



55. «Module sur les ressources humaines du compte satellite du tourisme, mise à jour jusqu'en 2005», *Comptes nationaux des revenus et dépenses série technique*, mars 2007.
57. «Recettes des administrations publiques attribuables au tourisme, 2000 à 2006», *Comptes nationaux des revenus et dépenses série technique*, septembre 2007.
58. «Compte satellite du tourisme du Canada, 2002», *Comptes nationaux des revenus et dépenses série technique*, octobre 2007.



Le *Compte satellite des institutions sans but lucratif et du bénévolat* contient de nouvelles statistiques sur la contribution économique du secteur sans but lucratif au Canada. Le compte satellite, qui fait partie du Système de comptabilité nationale du Canada, consiste en un ensemble de comptes économiques dont la valeur de la production (produit intérieur brut), les sources de revenus et les dépenses du secteur sans but lucratif canadien de 1997 à 2004. Le compte satellite comprend également un volet non-marchand qui attribue une valeur économique au travail bénévole en 1997 et en 2000.

La présente publication renferme une analyse descriptive de la taille, de la portée et de la nature du secteur sans but lucratif au Canada, et ce, d'un point de vue économique. Elle comprend également des tableaux statistiques ainsi que de l'information au sujet des concepts, des sources de données et des méthodes utilisés pour compiler les estimations. Il s'agit de la quatrième d'une série de diffusions annuelles.

